

La rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants prévue le 17 septembre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a rappelé hier le calendrier des préinscriptions et inscriptions finales et de la réorientation prévu au profit des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2017-2018, la date de la prochaine rentrée universitaire étant prévue le 17 septembre.

P. 3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

31° : ALGER
36° : TAMANRASSET

Mardi 11 juillet 2017 - 17 Shawwal 1438 - N° 1653 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

DÉCÈS DU SG ADJOINT DE LA LIGUE ARABE AHMED BEN HELLI
Le Président Bouteflika salue le dévouement du défunt en faveur de l'action arabe commune

P. 24

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ORDINAIRE
M. Messahel inaugure les travaux du séminaire de formation des agents affectés

P. 24

ALGÉRIE-ITALIE
Si Afif passe en revue avec Paolo Corsini les relations d'amitié solides unissant les 2 pays

P. 24

ALGÉRIE-LIBYE
Des délégations libyennes prochainement en Algérie pour l'examen d'un règlement d'un règlement pacifique

P. 5

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX D'UN ATELIER INTERNATIONAL SUR LE RÔLE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

Volonté de l'Algérie de partager son expérience dans la lutte antiterroriste et la promotion de la réconciliation nationale

La volonté de l'Algérie de partager son expérience et son rôle en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la dé-radicalisation ainsi que la promotion de la réconciliation nationale, a été exprimée à maintes reprises, notamment à l'occasion des différents rencontres et colloques internationaux que le pays a initiés dans ce sens. L'Algérie qui abrite actuellement un Atelier international de deux jours sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, a déjà accueilli des rencontres portant sur sa propre expérience en matière de dé-radicalisation (juillet 2015), sur le rôle de l'Internet et des réseaux sociaux dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et le cyberterrorisme (avril 2016) ainsi que sur le rôle de la démocratie dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (septembre 2016).

P. 4-5



FINANCES
La fiscalité ordinaire dépend de la modernisation de l'administration fiscale et de la lutte contre la fraude

P. 6

HYDROCARBURES
Tendance à la hausse de la production des hydrocarbures au 1^{er} trimestre 2017

P. 6

PUBLIÉ DANS LE DERNIER NUMÉRO DU JOURNAL OFFICIEL
Renouvellement pour 5 ans de la licence GSM d'OTA

P. 7

SELON L'ONS
La production industrielle du secteur public en légère hausse au 1^{er} trimestre 2017

P. 7

SANTÉ

DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ

Quelle conduite tenir à l'école ?

P. p. 12-13

DGSN

Ouverture du concours de recrutement des agents et personnels assimilés

P. 2

FOOTBALL

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS : Avec 12 formations qualifiées, l'Afrique du Nord en force en quarts

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Quatre (04) narcotrafiquants arrêtés et saisie de 374 kg de kif traité à Tlemcen

P. 3

MERCREDI 12 JUILLET À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence de la FAC sur «Les vacances des consommateurs algériens durant la saison estivale 2017»

Le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), M. Hariz Zaki, sera l'invité du Forum de DK News, demain mercredi 12 juillet à partir de 10h30, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Les vacances des consommateurs algériens durant la saison estivale 2017» et le «Pè-

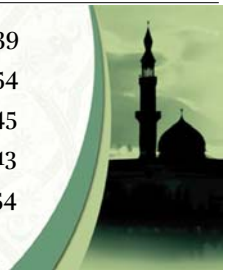
lerinage aux Lieux saints 2017». Le président de la FAC sera accompagné par MM. Abidi Mohamed et Lakhal Lakhdar respectivement vice-président et secrétaire général de la FAC. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, site 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaires des prières

Mardi 17 chawal 1438

Fajr	03:39
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:13
Isha	21:54



COMMERCE

Saci à Constantine



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre du Commerce, M. Ahmed Abdelhafid Saci, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.

UGTA

Regroupement des cadres syndicalistes du secteur de la sécurité sociale

La Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale organise ce matin à partir de 10h au siège de la centrale syndicale de l'UGTA (Place du 1er Mai), un regroupement de tous les cadres syndicalistes du secteur d'activité de la sécurité sociale (syndicats nationaux, bureaux de coordination, sections syndicales). Cette assemblée aura à débattre du financement du système de la sécurité sociale.

CE MATIN À L'INSP

Célébration de la Journée mondiale de la population



Sous le thème «Planification familiale : autonomisation des peuples, développement des nations», le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Mokhtar Hasbellaoui, en collaboration avec

le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), présidera ce matin à partir de 8h30 à l'Institut national de santé publique (INSP) d'El Biar, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la population.

SEAAL

Lancement d'une campagne de sensibilisation pour la préservation de la ressource hydrique

Dans le cadre des efforts consentis par le Secteur des Ressources en eau en matière de préservation de la ressource hydrique contre toute forme de gaspillage, SEAAL lance une opération de solidarité sous le thème «Main dans la main... préservons notre source de vie», qui consiste à sensibiliser les citoyens d'Alger sur le rôle qu'ils peuvent jouer, à leur niveau, sans pénaliser leur confort mais simplement en adoptant quelques comportements de bon sens. Cette action de sensibilisation innovante, à également pour vocation de faire prendre conscience à tous de l'importance de préserver, chacun en ce qui le concerne, la ressource en eau et de la partager équitablement. Le lancement de cette campagne aura lieu ce matin à 10h, au niveau du siège de la Direction générale de SEAAL à Kouba.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAIËR

Rencontre consacrée aux lectures d'été

Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 15h30 à la librairie Chaïb Dzair site 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre animée par Sid Ali Sekheri autour des lectures d'été, avec présentation et suggestion d'ouvrages.



Météo



	Max	Min
Alger	34°	23°
Oran	30°	21°
Annaba	36°	23°
Béjaïa	37°	25°
Tamanrasset	33°	23°

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ONEC Conférence de Tayeb Houari

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, M. Tayeb Houari, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h30 au siège de l'ONEC (24, boulevard Zighoud Youcef, Alger).



DGSN

Ouverture du concours de recrutement des agents et personnels assimilés



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé le lancement de l'opération de recrutement des personnels civils assimilés (PCA) et des agents contractuels assimilés (ACA) au profit des jeunes diplômés des différentes spécialités, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. Les concours sur titres concernent les diplômés des différentes spécialités, à l'instar des ingénieurs d'Etat en informatique, ressources en eau, habitat et urbanisme, architecture, travaux publics, ainsi que les diplômés d'autres spécialités à l'image de: l'administration générale, traduction, documentation et archives, médecine générale, psychologie et sciences vétérinaires, indique le communiqué. Il s'agit également, selon le communiqué, du recrutement par voie de sélection d'agents contractuels assimilés dans différentes spécialités, notamment les ouvriers professionnels, les agents de services, les gardiens et les conducteurs auto. La DGSN appelle les citoyens souhaitant participer au concours à consulter le site officiel www.algeriepolice.dz, la page Facebook [algeriepolicedz](https://www.facebook.com/algeriepolicedz) et le compte twitter [@algeriepolicedz](https://twitter.com/algeriepolicedz), pour prendre connaissance des différentes spécialités demandées, s'enquérir des conditions de participation et télécharger le formulaire d'inscription.

CNAS

Atelier sur les technologies de l'information et de la communication



Le bureau de liaison de l'Association internationale de sécurité sociale (AISS) pour la région Afrique du Nord, abrité par la CNAS au niveau du centre familial de Ben-Aknoun, accueille à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 13 juillet, un atelier sur les technologies de l'information et de la communication. Cette formation sera animée par un expert agréé par l'association, accompagné d'un cadre du secrétariat général de l'AISS, sis à Genève, en tant que modérateur.

JEUDI À 17H

Le DG de la Bourse d'Alger invité de JIL'FCE

Sous le parrainage du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, Jil'FCE organise le 3e Afterwork de l'année 2017 jeudi 13 juillet, à 17h au siège de la wilaya d'Alger. L'invité de cette nouvelle édition sera M. Yazid Benmouhoub, directeur général de la «Bourse d'Alger». Son intervention portera sur le thème: «La Bourse d'Alger et le financement des start-up».



MOSTAGANEM

Journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale

Le centre culturel Oued Abderrahman Kaki de Mostaganem abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 13 juillet, la 71e édition des journées portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Un riche programme comprenant ateliers, animations et exhibitions sera proposé aux visiteurs tout au long de la manifestation. Ainsi, la population de Mostaganem aura l'occasion de découvrir les différents services de police, rencontre les cadres de la Sûreté nationale et participer aux nombreux ateliers qui leur seront proposés.

ÉLECTIONS M. Bedoui met l'accent sur la coordination avec la HIISE pour la bonne préparation des prochaines élections locales

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a mis l'accent sur l'importance de la coordination avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) pour une bonne préparation des prochaines élections locales et "remédier aux insuffisances", a indiqué hier un communiqué du ministère.

Lors de sa rencontre avec les cadres de son département, dans le cadre de la préparation des prochaines élections locales, M. Bedoui s'est engagé, précise la même source, "à travailler de concert avec la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), en tant que véritable partenaire", appelant à "la tenue d'une réunion de haut niveau avec la HIISE et à œuvrer à la préparation d'une rencontre dans les tous prochains jours pour présenter les nouvelles propositions relatives à l'organisation et au déroulement du processus électoral en vue de remédier aux insuffisances".

Le ministre a insisté, à ce propos, sur l'impératif de "travailler ensemble, d'écouter les propositions et de coordonner pour étudier tous les aspects afin d'être prêts au rendez-vous", ajoutant que "le but majeur est de garantir la transparence et le succès des élections, comme l'a précédemment souligné le premier magistrat du pays, le président de la République".

Développement et fiscalité locale, priorité du secteur

S'agissant du développement et de la fiscalité locale, le ministre a affirmé que ces deux dossiers constituent "la priorité principale" pour le secteur d'autant plus que le président de la République "a mis l'accent, à plusieurs reprises, sur leur relance de manière à aboutir à une prospérité économique locale bénéfique tant pour la commune et l'investisseur que pour le citoyen, en général". Le ministre a cité, à "la nécessité d'un accompagnement et d'un suivi afin que nos régions intérieures soient de véritables pôles économiques, créateurs de richesses".

Pour ce qui est du dossier des wilayas déléguées dans les Hauts-plateaux et du projet de loi relatif aux wilayas du Sud, M. Bedoui a appelé à "son élaboration dans les plus brefs délais", conformément aux instructions du Président Bouteflika afin que ce projet soit soumis, par la suite, au gouvernement". Le ministre a mis en avant dans ce sens la nécessité du "suivi, de l'accompagnement et du soutien de ces wilayas déléguées".

Au chapitre des documents biométriques et de la simplification des procédures administratives, la même source indique que "de nouveaux projets servant le citoyen, verront prochainement le jour, en plus des réalisations déjà concrétisées". Les statistiques présentées lors de cette rencontre font état de l'émission lors de l'année de quelque 10 500 000 de passeports biométriques, dont plus de 2 000 000 délivrés à la communauté natio-



nale établie à l'étranger, ainsi que plus de 5 050 000 cartes nationale d'identité biométrique".

À ce propos, le nombre des wilayas couvertes par le Centre des documents biométriques de Laghouat est passé de 9 au 13, et ce, en vue d'alléger la pression sur le centre de Bab Ezzouar (Alger).

Soulignant l'impératif, pour le centre de Laghouat de "poursuivre et d'intensifier les efforts, et ce même après avoir réalisé les résultats escomptés", le ministre de l'Intérieur a exprimé son souhait de voir "la production doublée l'année prochaine à travers la mobilisation de toutes les conditions nécessaires au service des citoyens". Pour ce qui est de l'amélioration et la modernisation des services administratifs, M. Bedoui a appelé à la "généralisation du guichet unique au niveau national", relevant que l'expérience aura comme point de départ les communes d'Alger.

Propreté de l'environnement: application de la loi et renforcement du rôle des commissions d'inspection

Concernant la propreté de l'environnement et des plages, le ministre s'est dit particulièrement "agacé" par "certains agissements concernant la gratuité des plages", appelant à des "actions rapides dans le cadre de la loi pour sanctionner les auteurs d'autant que des instructions et des précisions ont été données dans ce sens aux walis".

"Bien que les décisions relatives à la gratuité et à la propreté des plages soient appliquées dans nombre de places, certaines nécessitent toutefois davantage d'efforts et un travail rigoureux", a affirmé le ministre, exhortant à "la mobilisation de tous les mécanismes administratifs, juridiques, de contrôle et de sanctions pour l'application des instructions don-

nées dans ce sens". Il a appelé, dans ce contexte, les walis à "faire preuve de rigueur dans l'application de la loi et à poursuivre en justice tous les opportunistes, et ce à travers l'intensification des actions des commissions d'inspection".

Evoquant, par ailleurs, la Commission intersectorielle chargée du suivi des manifestations et des caravanes culturelles, M. Bedoui a indiqué que les instructions du Premier ministre "s'inscrivaient dans le cadre de la concrétisation des objectifs qui ont motivé sa mise en place, savoir offrir un espace culturel et récréatif au niveau national, particulièrement durant la période estivale qui coïncide avec les vacances scolaires".

S'agissant des préparatifs de la saison du Hadj 2017 et de la 2e opération de tirage au sort au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a mis en avant la nécessité "de poursuivre les efforts et d'assurer une bonne prise en charge à nos hadjis en réunissant tous les moyens nécessaires, à l'intérieur du pays comme sur les Lieux Saints, notamment au profit des personnes âgées pour leur permettre d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions". Sur le registre de la sécurité routière, les aspects de la préparation des volets technique et juridique de la Délégation nationale à la sécurité routière ont été abordés lors de cette réunion qui a permis également l'évaluation des efforts consentis pour la préservation des vies des usagers de la routes et des différentes campagnes de sensibilisation initiées avec le concours du ministère des Transports, de la Gendarmerie nationale, de la DGSN et de la Protection civile. Dans ce sens, le ministre de l'Intérieur a mis l'accent sur la nécessité de "redoubler les efforts et d'œuvrer à la généralisation des actions de sensibilisation au niveau national".

ARMÉE

Batna : Le siège de la 157^e brigade d'artillerie du 1^{er} bataillon blindé baptisé du nom du chahid Rabah Djafar

Le siège de la 157^e brigade d'artillerie relevant du 1^{er} bataillon blindé de la commune d'Ouled Amar (Batna) a été baptisé hier du nom du chahid Rabah Djafar.

La cérémonie de baptisation de la brigade, dépendant de la 5^e région militaire (RM), a été présidée par le général-major Mohamed Adjroud, commandant du 1^{er} bataillon blindé de Barika au nom du commandant de la 5^e RM.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la célébration du 55^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse en application des orientations de l'Etat-major de l'armée nationale populaire (ANP), a souligné à l'occasion le commandant du 1^{er} bataillon blindé.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence de cadres de la 5^{ème} RM et des autorités locales a été marquée par la distinction des membres de la famille du chahid. Né en 1924 à T'kout, Rabah Djafar a étudié dans les katatib de son village avant de rejoindre l'université Zeitouna (Tunisie).

En 1951, il a adhéré au mouvement nationaliste et a émigré en France la même année pour des raisons politiques. A son retour au pays en 1953, il est arrêté, puis libéré, avant de rejoindre, en 1955, les maquis de la région de Barika, où il prit part à plusieurs batailles jusqu'à sa mort au champ d'honneur, en 1957, sur le mont de Boutaleb dans la région de Sétif.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 4 narcotrafiquants arrêtés et saisis de 374 kg de kif traité à Tlemcen

Quatre (4) narcotrafiquants ont été arrêtés dimanche à Maghnia (Tlemcen) par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également saisi, en coordination avec les services des douanes de Maghnia, une quantité de kif traité estimée à 374 kg, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire «a arrêté, le 9 juillet 2017, en coordination avec les services des douanes de Maghnia, wilaya de Tlemcen (2^e RM), quatre (4) narcotrafiquants et saisi (374) kilogrammes de kif traité», précise la même source.

En outre, et suite à des opérations distinctes menées à Tindouf (3^e RM), Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e RM), des détachements de l'ANP, «ont appréhendé trois (3) contrebandiers et saisi cinq (5) véhicules tout-terrain, un camion, (17,75) tonnes de denrées alimentaires, (400) litres d'huile de table, (5.460) litres de carburants et divers outils d'orpaillage, tandis que (13) quintaux de tabac et (13.000) unités de différentes boissons ont été saisis à El-Oued (4^e RM)».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté (27) immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran, Tlemcen et Adrar», conclut le communiqué du MDN.

APS

UNIVERSITÉ

La rentrée universitaire pour les nouveaux étudiants prévue le 17 septembre

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a rappelé hier le calendrier des préinscriptions et inscriptions finales et de la réorientation prévu au profit des nouveaux bacheliers au titre de l'année universitaire 2017-2018, la date de la prochaine rentrée universitaire étant prévue le 17 septembre.

Dans un communiqué, le ministère de l'Enseignement supérieur précise que l'étape des préinscriptions, de la confirmation des préinscriptions,

puis de l'orientation électronique des étudiants avait été fixée du 01 au 16 août, tandis que l'étape des inscriptions finales au niveau des établissements universitaires s'étalera du 05 au 14 septembre.

À ce propos, le calendrier fixe la période du 01 au 05 août, pour les premières inscriptions et leur confirmation. Le traitement de fiches de vœux débutera, quant à lui, du 06 au 11 août prochain, date à laquelle les résultats des affectations seront annoncés.

L'étape relative aux entretiens et concours aura

lieu entre le 12 et 13 août.

Les préinscriptions pour les cas de figure mentionnés dans le paragraphe 2.2 (Cas de figure B.C.D de la Circulaire ministérielle n 1, a été fixée du 14 au 16 août 2017. La période des inscriptions finales au niveau des établissements universitaires a été fixée entre le 05 et 14 septembre.

De ce fait, la période relative aux changements de pré-affectations et leur traitement a été fixée entre le 05 et 9 septembre.

La période des inscriptions finales au sein des éta-

blissements universitaires a été fixée entre le 10 et 14 septembre pour que la rentrée universitaire pour les nouveaux bacheliers commence le 17 septembre, selon la même source.

Par ailleurs, il sera procédé à l'organisation de journées portes ouvertes sur les établissements universitaires entre le 26 juillet et 05 août, ainsi qu'au lancement, le 16 août prochain, d'une plate-forme dédiée aux demandes d'hébergement au profit des nouveaux étudiants, a fait savoir le ministère.

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX D'UN ATELIER INTERNATIONAL SUR LE RÔLE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

Les travaux d'un atelier international sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ont débuté hier à Alger.

La cérémonie officielle de cette rencontre de deux jours a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Organisé à l'initiative de l'Algérie, et qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de ses efforts en matière de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, l'atelier réunit de hauts fonctionnaires et d'experts dans ces domaines, des représentants des pays membres du Forum global de lutte contre le Terrorisme (GCTF) et du Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que les pays de la région du Sahel et des organisations internationales et régionales, dont les Nations Unies, l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), Afripol, Europol, la Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI).

« Cette importante rencontre permettra aux participants de s'imprégner davantage de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, initiative prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ramener la paix, la sécurité et la stabilité au pays et qui a permis de mettre définitivement fin à la fitna qui avait endeuillé le peuple algérien durant toute la décennie des années quatre-vingt-dix », avait souligné un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre intervient après celles organisées par l'Algérie portant sur l'expérience algérienne en matière de dé-radicalisation (juillet 2015), sur le rôle de l'Internet et des réseaux sociaux dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et le cyber-terrorisme (avril 2016) ainsi que sur le rôle de la démocratie dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (septembre 2016), rappelle-t-on.



Volonté de l'Algérie de partager son expérience dans la lutte antiterroriste et la promotion de la réconciliation nationale

La volonté de l'Algérie de partager son expérience et son rôle en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la dé-radicalisation ainsi que la promotion de la réconciliation nationale, a été exprimée à maintes reprises, notamment à l'occasion des différents rencontres et colloques internationaux que le pays a initiés dans ce sens.

L'Algérie qui abrite actuellement un Atelier international de deux jours sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, a déjà accueilli des rencontres portant sur sa propre expérience en matière de dé-radicalisation (juillet 2015), sur le rôle de l'Internet et des réseaux sociaux dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et le cyber-terrorisme (avril 2016) ainsi que sur le rôle de la démocratie dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (septembre 2016).

Lors de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et la dé-radicalisation tenue à Alger en 2015, l'Algérie avait recommandé une coordination étroite entre les institu-

tions chargées de la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur des programmes de formation, d'échange d'informations et de fourniture d'équipements.

La Conférence d'Alger qui avait regroupé des représentants de plus d'une cinquantaine de pays, dont les membres du Conseil de sécurité et des organisations régionales et internationales, avait aussi recommandé que la lutte contre l'extrémisme violent soit étendue à tous les secteurs de la société et implique le gouvernement et les citoyens, soulignant en outre que la lutte contre le terrorisme nécessite une « conjonction » des efforts et des moyens de l'ensemble de la communauté internationale.

Les conclusions de cette Conférence avaient constitué une matière de travail pour le sommet de Washington sur la lutte contre le terrorisme qui s'était tenu le mois de septembre de la même année (2015). Ce sommet avait recommandé, sur la base des conclusions de la Conférence d'Alger, d'améliorer le partage d'informations et de renseignements et encourager la collaboration entre société civile. En 2016, l'Algérie avait

également abrité un atelier international de deux jours sur le rôle de la démocratie dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Lors de cette rencontre les efforts de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme et son sens élevé de partage d'expériences dans ce domaine ont été salués.

L'expérience algérienne en matière de réconciliation présentée à l'occasion, avait aussi suscité beaucoup d'intérêt parmi les participants de même les nouvelles réformes constitutionnelles initiées à l'époque et leur aptitude à répondre aux attentes de la population. Pour rappel, cette importante manifestation avait regroupé des experts de haut niveau et des représentants du Forum Global de lutte contre le terrorisme, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, les pays du Sahel, les Nations unies, l'Union africaine et la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la Coopération islamique, l'Union européenne et les principaux organismes internationaux et régionaux en charge de la lutte contre le terrorisme.

Les Etats-Unis saluent la volonté de l'Algérie de partager son expérience en matière de réconciliation nationale

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Joan Polaschik a salué hier à Alger la volonté de l'Algérie de partager son expérience en matière de réconciliation nationale avec les autres pays, notamment ceux en situation de crise.

« L'Algérie a vécu des années très difficiles durant les années 1990 et elle a aujourd'hui une expérience (dans la lutte contre le terrorisme et la promotion de la réconciliation nationale) très importante à partager notamment en ces périodes où on enregistre des situations de crise dans plusieurs pays à travers le monde à l'instar du Mali, la Libye, la Syrie

et l'Iraq », a déclaré Mme Polaschik à la presse en marge d'un atelier international sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

« L'expérience algérienne peut aider au règlement de ces crises même si chaque crise a ses propres spécificités », a-t-elle affirmé.

La diplomate américaine a également indiqué que son pays partageait la même vision que l'Algérie sur la nécessité de régler les différentes crises par la voie politique et non pas militaire.

SELON LE VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AE DU SÉNAT ITALIEN, PAOLO CORSINI L'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste, un « modèle à suivre » au Maghreb, en Afrique et en Europe

L'Algérie est un « partenaire exemplaire » de l'Italie, a indiqué dimanche le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini qui a salué le rôle de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, estimant que son expérience était « un modèle » à suivre au Maghreb, en Afrique et même en Europe. Lors d'une rencontre avec le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien qui conduit une délégation parlementaire, s'est félicité du processus de coopération qui unit les deux pays sur tous les plans, estimant que

L'Algérie était un exemple en matière de démocratie, notamment à travers ses réalisations grâce aux réformes profondes dans le domaine des libertés et des droits fondamentaux », a indiqué un communiqué de l'APN. Les membres de la délégation ont salué le rôle de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme, estimant que son expérience constituait « un modèle pour le Maghreb, l'Afrique et même pour l'Europe », appelant à davantage « d'efforts pour trouver des solutions radicales aux questions d'intérêt commun à l'instar du problème de l'immigration clandestine ». Pour sa part, M.Bouhadja, a affirmé lors de ses entretiens que

« L'Algérie veille au développement de ses relations avec l'Italie qui a été parmi les pays qui ont soutenu clairement l'Algérie durant la décennie noire », ajoutant que « les parlementaires doivent contribuer au renforcement de ce processus notamment à travers des mécanismes communs et des rencontres périodiques ». Après avoir vaincu le terrorisme, l'Algérie a consacré dans sa Constitution initiée par le Président de la République « davantage de droits et de libertés afin de refléter son orientation vers la consolidation de l'édification d'institutions solides », ajoutant que « les acquis de la nouvelle Constitution étaient le fruit de longues et d'in-

tenses négociations entre les différentes composantes de la société ». A cette occasion le président de la chambre basse a réaffirmé la position constante de l'Algérie concernant le soutien aux questions justes et son attachement au principe de non ingérence dans les affaires internes des pays et au rétablissement de la paix et de la stabilité et son rejet de la violence et de l'extrémisme, souligné le communiqué de l'APN. A l'issue de cette rencontre, la délégation italienne a été reçue par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté M.Abdelhamid Si Aff.

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX D'UN ATELIER INTERNATIONAL SUR LE RÔLE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE DANS LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME

M. Messahel met en avant le rôle de la réconciliation nationale dans le rétablissement de la paix et à la relance du développement en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a mis en avant lundi à Alger le rôle de la réconciliation nationale dans le rétablissement de la paix et de la sécurité et sa contribution dans la «forte» relance de la dynamique de développement socio-économique en Algérie.

S'exprimant à l'ouverture d'un atelier international sur le «Rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme», M. Messahel a indiqué que la réconciliation nationale en Algérie, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été «un choix qui a contribué de façon déterminante à l'arrêt de l'effusion du sang, à l'élimination de la menace terroriste qui pesait alors sur le pays, au rétablissement de la paix et la sécurité et à la forte relance de la dynamique de développement socio-économique».

«C'est un choix qui a été fait par le peuple algérien, dès l'apparition de la violence terroriste et de l'affirmation de la volonté des promoteurs de cette violence d'entraîner tout le peuple dans la voie de la confrontation fratricide et de l'autodestruction», a-t-il dit, soulignant que «ce choix s'est graduellement affirmé à travers les politiques de Rahma et de Concorde civile».

Pour M. Messahel, la réconciliation nationale «s'est ainsi imposée comme l'un des moyens pacifiques portés par les valeurs les plus élevées dont les peuples disposent pour se démarquer dans les moments difficiles, à savoir la tolérance, le respect mutuel dans la diversité, la compassion, la compréhension, la clémence et la générosité».

Précisant que le président Bouteflika avait fait de la poli-



tique de concorde civile et de réconciliation nationale «sa priorité première» et «un objectif fondamental» de son action dès son élection à la magistrature suprême du pays en 1999, le ministre a rappelé que le chef de l'Etat «répétait avec force et conviction que «la réconciliation nationale ne présente ni un abandon, ni une désertion, mais un choix civilisationnel de notre peuple»».

M. Messahel a rappelé à cet égard que le peuple algérien avait opté à une «écrasante majorité» pour la concorde civile en 1999 et la réconciliation nationale en 2005, ajoutant qu'à travers ce choix, le peuple algérien a exprimé «son rejet catégorique de piège de la fitna, de la division, et de la voie de la violence» et affirmé son soutien à la vision de la réconciliation nationale prônée par le chef de l'Etat.

Détaillant le processus de réconciliation nationale, le ministre a fait savoir qu'il se reposait sur quatre leviers, dont le premier est l'exigence de respect de la Constitution et des lois de la République par tous «partant en cela de la conviction qu'il n'y a pas d'alternative possible à la primauté du droit et au respect de l'ordre constitution-

nel établi dans toute recherche de sortie de crise viable et durable», a-t-il expliqué.

«Il s'agit, en second lieu, de la nécessité d'une solidarité agissante de l'ensemble de la communauté nationale avec toutes les victimes de la tragédie nationale, sans exception et sans distinction», a-t-il ajouté, précisant que le troisième levier sur lequel repose la réconciliation nationale «est la reconnaissance du rôle des institutions étatiques et des patriotes qui ont sauvé le pays du chaos programmé par les ennemis du peuple tout en veillant scrupuleusement à inscrire leur combat quotidien dans le cadre loi et des obligations contractées par l'Etat en matière de protection et de promotion des droits de l'homme et des libertés».

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que l'adoption en 1993 d'un moratoire sur l'exécution de la peine de mort, «illustre à elle seule tout l'attachement des autorités publiques au respect de la sacralité de la vie humaine, même envers des personnes condamnées par la justice pour avoir justement violé cette sacralité et commis des crimes» passibles de la peine capitale.

Concernant le quatrième

levier, M. Messahel a fait savoir «qu'il s'agit de l'ouverture de la chance du retour au sein de la communauté nationale à ceux dont la voie s'en est écartée, un retour qui se fonde sur le repentir dans le respect de l'ordre républicain».

Concernant les travaux de cet atelier, il a rappelé que cette rencontre internationale est la quatrième d'un cycle initié par l'Algérie en 2015 et consacré à différentes dimensions de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, précisant que ce cycle a porté successivement sur la politique de déradicalisation, le rôle d'internet et des réseaux sociaux et sur la démocratie en tant qu'antidote à l'extrémisme violent et au terrorisme.

Le ministre a indiqué que cet atelier, comme les précédents, a été placé sous le signe du partage d'expériences, ajoutant que les thèmes qui seront abordés lors de cette rencontre de deux jours permettront aux participants de prendre connaissance des différentes dimensions de cette expérience.

«Cette expérience a permis à mon pays de trouver dans ces valeurs ancestrales, dans sa profondeur humaine et culturelle, dans la sagesse de son Président et la générosité de son Peuple, les ressources morales, le courage et la volonté de mettre fin souverainement par lui-même et pour lui-même au malheur qui l'a frappé et de réunir à nouveau ses enfants, tous ses enfants, autour du seul objectif qui vaille le sacrifice suprême, à savoir la conjonction des efforts de tous pour la construction d'une Algérie républicaine, démocratique, ancrée dans ses propres valeurs, tolérante et résolument ouverte sur le monde et la modernité», a-t-il conclu.

ALGÉRIE - LIBYE Des délégations libyennes prochainement en Algérie pour l'examen d'un règlement pacifique

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a annoncé, hier à Alger, des visites de délégations représentant les différentes parties libyennes dans le cadre des efforts déployés pour parvenir à un règlement pacifique de la crise en Libye.

S'exprimant en marge d'un atelier international sur le «Rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme», M. Messahel a affirmé que l'Algérie poursuit ses efforts pour un règlement pacifique de la crise libyenne et la consécration du dialogue inter-libyens, mettant l'accent sur une intensification des actions diplomatiques qui verra prochainement des visites (en Algérie) de délégations représentant les différentes parties libyennes, exception faite des groupes classés «organisations terroristes» par l'ONU.

En outre, le chef de la diplomatie algérienne a annoncé la visite prochaine du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye et Chef de la mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la question libyenne sera évoquée lors de sa visite, ce lundi, en Italie, étant donné que «les Italiens sont concernés», précisant que cette visite sera suivie par d'autres en Egypte et aux Emirats arabes Unis. Les efforts de l'Algérie visent la recherche des solutions à travers le dialogue sans exclusive, exception faite des groupes classés terroristes, a réitéré M. Messahel, estimant que la solution à la crise en Libye passe par «le dialogue inclusif libo-libyen et la réconciliation nationale».

Rappelant son entretien lundi matin avec le président du Haut Conseil pour la réconciliation en Libye, Mohamed El Haouch, M. Messahel a affirmé que «le dialogue inter-libyen se poursuivait et que les libyens faisaient un travail colossal et que tout un chacun était convaincu qu'il n'existait pas d'alternative à la solution pacifique sans ingérence aucune dans les affaires internes de la Libye».

Le ministre a réitéré avoir perçu, lors de ses deux tournées en Libye, «une volonté commune chez les Libyens» rappelant que «23 villes libyennes ont rejoint le dialogue libo-libyen».

L'Algérie, parmi les pays soutenant avec force la réconciliation nationale en Libye

Le président du Haut Conseil pour la réconciliation en Libye, Mohamed El Haouch, a affirmé hier à Alger que «l'Algérie figure parmi les pays soutenant avec force la réconciliation nationale en Libye». «Nous avons été invités par le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel à effectuer une visite en Algérie et présenter une vision claire et globale pour le règlement du problème en Libye», a indiqué le responsable libyen à l'issue d'un entretien avec M. Messahel en marge de l'atelier international sur «le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme», organisé au Palais des Nations.

Il a affirmé dans ce sens que «l'Algérie figure parmi les pays soutenant avec force la réconciliation nationale», vu son expérience en la matière. «Nous saisissons l'opportunité de notre présence en Algérie en vue de présenter une feuille de travail dans le cadre de l'atelier international sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en vue de dégager une approche globale pour le règlement de la crise libyenne», a ajouté M. El Haouch.

APS

MESSAHEL :

«Le gouvernement en phase de prendre des mesures urgentes face au flux important de migrants clandestins»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé hier à Alger que le gouvernement était en phase de «prendre des mesures urgentes» pour faire face au flux important de migrants clandestins, derrière lequel se cache des «réseaux organisés», précisant que le phénomène constitue désormais «une menace pour la sécurité nationale».

En marge d'un atelier international sur le rôle de la réconciliation nationale dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, M. Messahel a déclaré à la presse que l'Algérie «suit de près le phénomène de l'immigration clandestine des Africains pour qui l'Algérie est devenue une destination», affirmant que le gouvernement était «en phase de prendre des mesures urgentes pour faire face à ce flux important de migrants clandestins derrière lequel se cache des réseaux organisés» et constituant désormais «une menace pour la sécurité nationale».

Cette menace «émane d'une mafia organisée comprenant des Algériens qui encadrent les opérations de migration clandestine

vers l'Algérie après la fermeture de l'accès libyen du fait de la présence des forces étrangères et de représentants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)», a-t-il précisé.

Il a ajouté que les réseaux de trafic humain sont en relation directe avec certains groupes terroristes et le crime organisé et que face à cette situation «il est de notre devoir en tant que gouvernement et Algériens de défendre la souveraineté et la sécurité de notre pays, et c'est aussi un droit», rappelant, à ce propos, les mesures prises à cet effet par certains pays européens.

Réagissant aux déclarations de certaines ONG algériennes et étrangères et quelques partis politiques, M. Messahel a affirmé que «l'Algérie n'a pas à recevoir de leçon d'aucun individu, organisation ou parti politique, et ses enfants ont le devoir de la défendre», ajoutant que le gouvernement demeurerait «vigilant».

«Les Algériens sont connus pour leur accueil chaleureux et leur esprit de fraternité mais ils sont cependant jaloux de la souveraineté et de la sécurité nationales», a-t-il dit.

Rappelant que l'Algérie a «des lois qui interdisent l'immigration clandestine sur son territoire», le ministre a précisé que des conventions existent avec les pays d'origine comme le Niger et le Mali à la faveur desquelles sont périodiquement organisées des opérations de rapatriement. Des négociations sont en cours avec d'autres pays pour le rapatriement de leurs ressortissants dans le cadre des conventions internationales connues, a-t-il ajouté. Concernant les risques de l'immigration clandestine et ses liens avec le terrorisme, M. Messahel a tenu à préciser que «5.000 Africains» figurent parmi les combattants étrangers au sein des organisations terroristes, ajoutant que ce chiffre est «énorme». Il a rappelé, dans ce sens, les statistiques de l'ONU selon lesquelles les revenus de la contrebande s'élevaient annuellement à 800 millions de dollars, précisant que ces fonds sont utilisés pour le financement du terrorisme.

Vingt millions d'Africains contraints de fuir le climat rude, le chômage et les conflits trouvent des difficultés à rejoindre l'Europe après la fermeture de tous les accès, a indiqué M. Messahel.

FINANCES

La fiscalité ordinaire dépend de la modernisation de l'administration fiscale et de la lutte contre la fraude

Les revenus de la fiscalité ordinaire devraient progresser grâce à l'accélération de la modernisation de l'administration fiscale par la généralisation de la gestion électronique de l'impôt, et à travers le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya.

Lors de son allocution d'ouverture d'un séminaire international sur «L'optimisation de la gestion de la trésorerie», organisé par l'Association internationale des services du Trésor (AIST), M. Raouya a rappelé que les ressources financières des pays avaient connu une baisse «considérable» à partir de 2014 dans le sillage de la diminution des recettes de la fiscalité pétrolière, ce qui a incité les pouvoirs publics, a-t-il expliqué, à adopter un nouveau modèle de croissance économique.

A ce propos, il a indiqué que ce modèle s'appuyait, d'une part, sur une approche renouvelée de la politique fiscale et budgétaire, et d'autre part, sur une perspective de diversification de l'économie.

Pour le premier argentier du pays, cette nouvelle approche a alors nécessité une réforme du système fiscal en vue d'assurer une couverture progressive des dépenses de fonctionnement par les revenus de la fiscalité ordinaire, qui devront progresser grâce à l'accélération de la modernisation de l'administration fiscale par la généralisation de la gestion électronique de l'impôt, et grâce également au renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Abordant l'aspect budgétaire, M. Raouya a souligné qu'une «meilleure maîtrise» des dépenses publiques s'imposait par la mise en œuvre de réformes budgétaires et comptables, contribuant ainsi à la modernisation des finances publiques, et par l'instauration des techniques d'ingénierie financière visant à gérer la trésorerie.

Selon le ministre, la gestion de la trésorerie de l'Etat nécessitait la disponibilité, en temps réel, des informations relatives aux recettes et aux dépenses dans leurs différentes étapes d'exécution pour pouvoir établir les plans budgétaires et réguler les flux de trésorerie.

Ajoutant que des efforts de modernisation doivent être consentis à l'appui d'une telle démarche, M. Raouya a précisé que les projets de Systèmes d'information du trésor et fiscal et de Systèmes intégrés de gestion budgétaire (SGIB), engagés par son ministère, «procurent d'énormes avantages à travers la mise à disposition de toutes les informations néces-

saires à la gestion active de la trésorerie de l'Etat».

Par ailleurs, le ministre a affirmé que ce séminaire de deux jours permettrait essentiellement l'échange d'expériences sur l'amélioration des recouvrements et la gestion de la trésorerie, et même de contribuer à l'amélioration de la planification et de la gestion du budget de l'Etat.

Le contrôle des contribuables, un des enjeux pour optimiser les recettes fiscales

Pour sa part, le Directeur général de la comptabilité auprès du ministère des Finances, Mohamed Al Arbi Ghanem, a assuré que l'identification, le suivi et le contrôle des contribuables et de leurs activités constituaient un «enjeu majeur» pour l'optimisation de la recette à travers notamment la maîtrise de l'assiette fiscale, l'éradication du secteur informel, la lutte contre l'évasion fiscale, la limitation de la dépense fiscale à des créneaux porteurs et garantissant un impact appréciable sur la croissance et le développement économiques.

Estimant que l'optimisation de la gestion de la trésorerie était un sujet de «grande importance», M. Ghanem a assuré que grâce à l'expertise des participants au séminaire et de la diversité des systèmes de gestion mis en place par leurs pays respectifs, les débats seront couronnés par des recommandations bénéfiques pour tout le monde.

De son côté, le secrétaire général de l'AIST, Didier Cornillet, a indiqué que l'optimisation de la gestion de la trésorerie constituait une «réflexion importante» pour les administrations des pays participants, notamment dans un contexte marqué par un mouvement de réformes qui touche de nombreux pays.

Précisant que la gestion de la trésorerie vise à garantir la continuité financière de l'Etat, M. Cornillet a souligné que la réflexion menée lors



de ce séminaire permettrait de mutualiser les bonnes pratiques et de dégager les pistes pour bâtir une administration financière capable de répondre efficacement aux défis auxquels elle est confrontée.

Cette rencontre regroupe 49 délégués de 18 pays membres de l'AIST (Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Haïti, Hongrie, Koweït, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Togo, Ukraine et Vietnam).

Le séminaire traite l'expérience des différents pays en matière de gestion de la trésorerie, dont l'objectif est d'assurer la solvabilité de l'Etat à moindre coût.

L'AIST est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, regroupant de hauts responsables des administrations financières de 29 pays (Afrique, Pacifique, Europe, Asie).

Créée en 2006, elle s'est fixée pour mission de promouvoir les échanges d'expériences et d'aboutir à une réflexion commune en matière de réformes financières, budgétaires et fiscales, d'adoption de normes internationales et mise en place et de modernisation des systèmes d'information comptables et budgétaires, ainsi que la rénovation des modes de contrôle de la dépense publique.

Tendance à la hausse de la production des hydrocarbures au 1^{er} trimestre 2017



Le secteur des hydrocarbures (production de pétrole et de gaz, raffinage, liquéfaction du GNL...) a enregistré un net relèvement de sa production durant le premier trimestre 2017 en marquant une hausse de 2,5%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Concernant la production du pétrole brut et du gaz naturel, la tendance haussière s'est confirmée pour le quatrième trimestre consécutif.

En effet, l'activité d'extraction du pétrole brut et du gaz naturel a connu une hausse de 3,6% sur les trois premiers mois de l'année 2017.

Quant à l'activité de raffinage du pétrole brut, la production a connu une embellie en enregistrant un bond de 2,3% au premier trimestre 2017, et ce, après des baisses consécutives enregistrées au troisième trimestre 2016 (-6,4%) et au quatrième trimestre 2016 (-10,2%).

Cependant, une contreperformance a caractérisé l'activité de liquéfaction du gaz naturel en enregistrant un recul de 2,2% au premier trimestre 2017 par rapport au même trimestre 2016, précise le bilan de l'ONS.

Concernant le secteur de l'Énergie dans sa globalité (hydrocarbures, électricité...), bien qu'il ait enregistré une croissance de 3,5% entre janvier et fin mars 2017, cette réalisation a été, toutefois, de moindre ampleur par rapport à celle relevée au 4^{ème} trimestre 2016 durant lequel la croissance avait été de 5,8%, mais meilleure que celle du premier trimestre de l'année 2016 qui avait été de seulement 1,7%.

Pour rappel, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 32,6 millions TEP sur les deux premiers mois de 2017, soit 102% de l'objectif, correspondant à une hausse de 4% par rapport aux réalisations de la même période de 2016, avait indiqué Sonatrach en mars dernier.

Concernant les exportations en volumes, leur niveau total a atteint 17,9 millions TEP entre janvier et fin février 2017, soit un taux de réalisation de 117% de l'objectif, en augmentation de 7% par rapport aux réalisations de la même période de 2016.

La production de gaz naturel avait atteint 22,4 milliards m³, soit un taux de réalisation de 103% par rapport à l'objectif, en augmentation de 6% par rapport aux réalisations à fin février 2016, sachant que l'arrêt pour maintenance au niveau de Gassi Touil (12 millions m³/jour) a été effectué pendant le mois de janvier 2017.

Quant à la production de pétrole brut, elle avait atteint 8,13 millions de tonnes, soit 99% de l'objectif, en hausse de 3% par rapport aux réalisations à fin février 2016.

APS

COMMERCE

Octroi des licences d'importation de l'acier

Le ministre du commerce, Ahmed Saci a indiqué dimanche à Alger que les opérateurs bénéficiaires des licences d'importation de l'acier seront connus avant lundi.

«L'octroi des licences d'importation de l'acier se fera avant lundi», a précisé M. Saci lors d'une cérémonie de sortie de promotion d'étudiants de l'École supérieure des Affaires d'Alger, soulignant que «ces licences seront destinées particulièrement aux distributeurs de cette matière à travers tout le territoire national».

Le ministère du commerce avait octroyé des licences d'importation de l'acier au profit des entreprises publiques spécialisées dans la distribution de cette matière utilisée dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que les entreprises publiques de réalisation chargées des grands projets nationaux à l'instar de «Cosider» et «Sapta», a ajouté le ministre.

Pour rappel, le ministère du commerce avait annoncé début avril dernier l'ouverture des contingents quantitatifs de 21 produits dont l'acier au titre des licences d'importation pour l'an-

née 2017. Concernant la dernière décision relative aux licences d'importations de certains produits accessoires, M. Saci a mis en avant la possibilité d'élargir la liste des produits en question «mais sans manquement aux engagements de l'Algérie envers les pays avec lesquels elle est liée par des accords».

Il s'agit de produits accessoires, au regard des besoins essentiels du citoyen et dont l'importation a dépassé les limites autorisées» comme les fruits secs avec un montant global d'importation qui a atteint 157 millions de dollars.

«Nous avions à maintes reprises indiqué que le recours aux licences d'importation pourrait être élargi, et c'est ce qui s'est passé avec certains produits accessoires», a souligné le ministre, ajoutant qu'il a été décidé d'arrêter l'importation de ces produits et les soumettre au système de licences conformément à la demande exprimée dans le marché national et les capacités financières du pays et ceci peut être élargi à d'autres produits».

Il est à rappeler que les banques activant en Algérie ont

reçu, début juillet, une instruction portant suspension des opérations d'importation de préparations alimentaires (sauces, mayonnaise etc.), de produits alimentaires (biscuits, confiseries, chocolat...etc) et d'équipements industriels, tels les transformateurs électriques, le marbre, le granit, les produits fabriqués en plastique et les tapis.

Cette décision vise, selon le ministre, à réguler le commerce extérieur et protéger la production locale (disponible sur le marché avec la quantité et la qualité requises). Les produits liés aux activités productives seront exclus du système de licences, a précisé M. Saci ajoutant que l'ouverture des contingents quantitatifs relatifs aux produits électroniques et électroménagers, annoncée à la fin mai exclut les appareils utilisés dans les industries de montage. A une question sur l'octroi de licences d'importation de véhicules, le ministre a affirmé que le dossier était en cours de d'examen par une commission ad-hoc, indiquant qu'aucune licence n'avait été octroyée en 2017. La hausse des prix du ciment est due à la spéculation qui coïn-

cide avec une baisse conjoncturelle de l'offre, du fait des travaux de maintenance au niveau de certaines unités de production.

Il a ajouté que ce recul dans la production n'aura aucun effet sur les projets nationaux, notamment dans le secteur de l'habitat, affirmant que la mise en service de nouvelles unités productives à l'instar des deux usines de Biskra et d'Adrar outre l'usine de Ain K'bira permettrait d'atteindre l'autosuffisance en matière de ciment avant la fin de l'année.

S'agissant de l'orge et du maïs, le ministre a affirmé qu'aucune perturbation n'avait été enregistrée dans la production animale après avoir annoncé l'octroi de 167 licences d'importation. Le marché de la production animale et de volaille jouit actuellement d'une «stabilité» grâce à l'Office national professionnel des Céréales et à l'Office nationale de Production animale qui ont assuré la disponibilité en quantités nécessaire de l'orge et du maïs, mais aussi aux opérations de lutte contre la distribution illégale (sans facturation et sans recourir aux canaux bancaires), ajoute le ministre.

SELON L'ONS

La production industrielle du secteur public en légère hausse au 1^{er} trimestre 2017

La production industrielle du secteur public a enregistré une hausse de 0,1% au premier trimestre de 2017 par rapport au même trimestre de 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette hausse a été essentiellement tirée par les secteurs des bois et papiers, de l'énergie et de l'agroalimentaire, alors que des contreperformances ont été enregistrées notamment dans certaines filières des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques.

La production dans le secteur de l'énergie a été marquée par une croissance de 3,5%, de moindre ampleur que celle relevée au trimestre précédent (+5,8%) mais non négligeable comparativement à celle observée à la même période de l'année précédente (+1,7%).

Un net relèvement de la production a caractérisé le secteur des hydrocarbures qui a marqué une hausse de 2,5%.

La production du pétrole brut et du gaz naturel a augmenté de 3,6%, tandis que le raffinage de pétrole brut a haussé de 2,3%.

Quant à la liquéfaction du gaz naturel, elle a baissé de 2,2%.

Mais de tous les secteurs industriels, la plus forte croissance a été observée dans les industries des bois et papier avec une hausse de 14,1% au premier semestre 2017, poursuivant ainsi la même tendance remarquable enregistrée sur toute l'année 2016 (+33%).

Cette évolution a été induite par les activités de l'industrie de l'ameublement (+54,3%) et celle du liège (+68,6%).

En revanche, une baisse a été enregistrée dans la menuiserie générale et les biens intermédiaires (-10,4%) et la fabrication et transformation du papier en bois (-2,9%).

Concernant les industries agro-alimentaires, leur production a observé une hausse



pour le troisième trimestre consécutif, avec un taux de 6,1% grâce à l'évolution de la production du travail de grains qui a fait un bond de 18,1%.

Les industries des textiles ont vu leur production augmenter pour le deuxième trimestre consécutif avec une hausse de 1,2% grâce notamment à la branche des biens intermédiaires (+10,2%), contrairement aux biens de consommation (-18,9%).

Par contre, le secteur des mines et carrières a enregistré une baisse de 5,5%.

Néanmoins, le taux observé au premier trimestre 2017 a été de moindre ampleur que celui enregistré au trimestre précédent (-12,6%).

Le recul de la production observé au niveau de l'extraction de la pierre, argile et sable (-8,2%) a largement influé sur la tendance générale.

En revanche l'extraction du minerai de fer et l'extraction du minerai de phosphate ont affichés des augmentations respectives de 4,7% et de 12,2%.

Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMEE) ont connu une baisse de 12,4%.

Plusieurs activités ont

contribué à cette contreperformance dont celles de fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (-6,1%) et de la fabrication des biens d'équipements mécaniques (-75,1%).

Par ailleurs, un relèvement de la production a caractérisé la sidérurgie et transformation de la fonte et acier, et celle des biens d'équipement métallique qui ont affichés des croissances respectives de 11,3% et de 2,3%.

Pour ce qui est de la production des matériaux de construction, elle a été marquée par une baisse de 3,1% au 1^{er} trimestre 2017, après des hausses appréciables enregistrées aux quatre trimestres de l'année 2016 avec une moyenne annuelle de +5,2% durant l'année précédente.

À l'exception de la fabrication des matériaux de construction et produits rouges, qui s'est distinguée par une croissance de 13,5%, taux similaire à celui observé au 4^{ème} trimestre 2016 (+13,7%), le reste a connu des baisses.

Les industries chimiques ont enregistré une baisse de 10,6% au premier trimestre 2017. Cette tendance est per-

ceptible au niveau de certaines activités, notamment la fabrication des produits pharmaceutiques (-21,6%) et la fabrication des engrais et pesticides (-6,3%).

Toutefois, des relèvements appréciables ont caractérisé d'autres activités, essentiellement la fabrication d'autres produits chimiques (+37,2%) et des autres biens intermédiaires en plastique (+4,4%).

Quant à l'industrie du lait, celle-ci a accusé une baisse de 0,5%, très légère comparativement à celle observée au même trimestre de l'année 2016 (-4,4%).

En revanche, après des variations positives enregistrées au 4^{ème} trimestre 2016, les industries des tabacs manufacturés et allumettes et les produits alimentaires pour animaux ont accusé des baisses respectives de 10,2% et de 9,1%.

Pour ce qui est des cuirs et chaussures, leur production a observé une baisse de 13,1% au 1^{er} trimestre 2017.

Les deux activités relevant du secteur qui sont les biens intermédiaires et les biens de consommation ont influé sur cette tendance avec des taux respectifs de -16,6% et de -5,6%.

GSM

Renouvellement pour 5 ans de la licence GSM d'OTA



Un décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'exploitation d'un réseau public de télécommunications cellulaires de norme GSM et de fourniture de services de télécommunications au public, attribuée à la société «Optimum Télécom Algérie» (OTA) pour une durée de 5 ans, a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel*.

Le décret 17-195 du 11 juin 2017 a pour objet d'approuver le renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau public de télécommunications cellulaires de norme GSM et de fourniture de services de télécommunications au public, attribuée à la société «Optimum Télécom Algérie SPA», pour une durée de cinq (5) années, indique l'article 1 du décret.

Ainsi, la société OTA, attributaire de la licence, est autorisée à établir et à exploiter le réseau et à fournir les services de télécommunications sur ce réseau, dans les conditions techniques et réglementaires telles que définies par le cahier des charges, modifiés, annexés au décret exécutif 14-313 du 10 novembre 2014...».

L'article 3 du décret note que «la licence, objet du présent décret, est personnelle et ne peut être cédée ou transférée que dans le cadre et conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux conditions fixées dans le cahier des charges».

CHANGE

L'euro se stabilise face à un dollar soutenu par les chiffres sur l'emploi américain

L'euro se stabilisait hier face au dollar en l'absence d'indicateurs majeurs, la monnaie américaine étant soutenue par les chiffres sur l'emploi américain ayant enregistré une nette hausse en juin.

En milieu de journée, l'euro valait 1,1391 dollar contre 1,1400 dollar vendredi soir.

La monnaie européenne montait face à la devise japonaise, à 130,14 yens pour un euro contre 129,86 yens vendredi soir, ayant atteint 130,40 yens au matin, à son plus haut en près de 17 mois.

Le billet vert gagnait aussi du terrain face à la devise japonaise, à 114,24 yens pour un dollar contre 113,91 vendredi, ayant atteint son plus haut depuis près de deux mois à 114,30 yens au matin.

Si l'économie américaine a créé 222.000 emplois le mois dernier, plus que ce qu'attendaient les analystes, l'augmentation des rémunérations est restée faible, le salaire horaire moyen n'augmentant que de 4 cents à 26,25 dollars.

Cela représente à peine 0,2% sur le mois et 2,5% sur l'année, guère au-dessus de l'inflation (1,9% sur un an, selon l'indice CPI).

«Une productivité et une croissance des salaires faibles donnent une économie qui stagne, tandis que les solides créations d'emplois sans inflation donnent une situation + en demi-teinte +», a résumé un analyste.

«Cette combinaison laisse le dollar en petite forme mais garde les investisseurs optimistes», a-t-il ajouté.

En l'absence d'événements majeurs des deux côtés de l'Atlantique, les marchés se tournaient d'ores et déjà vers Janet Yellen, présidente de la Fed, qui s'exprimera mercredi devant le Congrès.

«Nous nous attendons à ce que Mme Yellen réitère la possibilité que la Fed relève à nouveau son taux directeur avant la fin de l'année», a évoqué un autre analyste.

Après des propos plutôt optimistes sur les perspectives économiques de la zone euro

de Mario Draghi fin juin, le compte-rendu de la dernière réunion de la BCE publié jeudi a confirmé un changement d'environnement, même si l'institution de Francfort conserve pour le moment sa politique accommodante.

La banque centrale a en effet envisagé d'expliquer plus clairement qu'elle se dirigeait progressivement vers un resserrement monétaire, avant d'y renoncer par «prudence», selon le document.

Lundi matin, la livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 88,53 pence pour un euro, et reculait un peu face au dollar, à 1,2868 dollar pour une livre.



La monnaie suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,0996 franc pour un euro et reculait légèrement face au dollar, à 0,9653 franc pour un dollar.

La devise chinoise valait 6,8037 yuans pour un dollar, contre 6,8057 yuans pour un dollar vendredi après-midi.

APS

SOUK AHRAS :

Placement de près de 1800 demandeurs d'emploi durant le premier semestre 2017

Pas moins de 1794 demandeurs d'emploi, inscrits à l'agence de wilaya de l'emploi, ont été placés dans la wilaya de Souk Ahras durant le premier semestre de l'année 2017, a-t-on appris dimanche du directeur de cet organisme.

Le nombre total de ces placements compte 1391 postes dans le cadre des offres classiques, 162 relevant du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, en plus de 241 postes d'emploi dans le cadre de Contrats de travail aidés (CTA), a indiqué, à l'APS, M. Abderrezak Mazouz. En dépit du caractère agricole que revêt la wilaya de Souk Ahras ainsi que le manque d'entreprises économiques, ces placements ont été réalisés grâce au programme intensifié des sorties sur le terrain des conseillers de l'emploi en vue de trouver des offres d'emploi et attirer le plus grand nombre possible d'entreprises économiques, a ajouté le même responsable. Pas moins de 5.000 demandeurs d'emploi se sont placés avant la fin de l'année 2017, à travers la multiplication des efforts fournis par les antennes de l'agence et l'activation des différentes procédures administratives, à l'instar du nouveau système "El Wassif" de traitement d'offre d'emploi et d'accompagnement des demandeurs de travail, a-t-on souligné. Ce nouveau moyen technologique permet en effet plusieurs fonctionnalités, notamment la gestion du crédit, la justification de la présence fictive des placements et la prise en compte des feuilles de présence pour établir les fiches de paie, a-t-on noté.

BOUIRA :

Les problèmes de la gestion des contentieux au niveau des communes en débat

Les problèmes dont souffrent les municipalités de la wilaya de Bouira dans la gestion de leurs contentieux ont été soulevés dimanche lors d'une rencontre animée par des spécialistes à la maison de la culture Ali Zaïmoum de la ville.

Au cours de cette rencontre, les différents intervenants ont, en effet, mis l'accent sur les défaillances constatées dans la gestion des contentieux au niveau des communes, caractérisée par le non-respect des procédures réglementaires, ont-ils souligné. Ces défaillances sont aggravées par l'absence de coordination et de communication entre les différents services au niveau local ainsi que par le manque d'intérêt accordé par les agents communaux aux traitements des différentes affaires portées en justice à l'encontre des communes, a estimé dans son intervention le chef service animation locale, marchés et programmes à la wilaya de Bouira, M. Nacer Zougari. Initiée par le wali de Bouira, M. Mouloud Chérifi, les services de la direction de l'administration locale (DAL) et la direction de la réglementation et de l'administration générale (DRAG), la rencontre a vu la participation des responsables locaux, les secrétaires généraux des 45 communes ainsi que les chefs de services du contentieux au niveau des municipalités. Les participants ont saisi cette occasion pour présenter une situation générale sur le contentieux au niveau de la wilaya et les communes, laquelle jugée critique par le nombre d'affaires qui ne cesse de s'accroître d'année en année et qui portent préjudice à leurs situations financières et entravent, ainsi leur bon fonctionnement et leur développement, ont-ils relevé. Ces problèmes sont considérés comme les principales raisons qui ont poussé le ministère de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagement du territoire de saisir les responsables concernés en les incitant à encadrer davantage ce dossier délaissé par les communes, a encore souligné M. Zougari. Dans son exposé, ce dernier a estimé que cette situation reflète une gestion laxiste du contentieux local dont les conséquences sont chaotiques sur leurs budgets, a-t-il mis en garde. D'autres intervenants, dont notamment les Maîtres Dali Charef et Sayeh Brahim, avocats agréés à la cour suprême et au conseil d'état, ont mis en exergue la croissance du nombre de jugement prononcés à l'encontre des communes.

M. Zougari a présenté également une situation chiffrée du nombre des débits d'offices prononcés à l'encontre des communes et les montants résultants, tout en rappelant les efforts des pouvoirs publics dans la prise en charge des dettes induites par l'exécution des décisions de justice dans le cadre de l'assainissement des dettes à plusieurs reprises.

APS

ORAN :

50 demandeurs d'emploi en stage pour découvrir des carrières professionnelles

Une cinquantaine de jeunes demandeurs d'emploi suivent, depuis samedi et jusqu'à vendredi prochain, au siège de l'association Santé Sidi El Houari (SDH) un stage de formation dans divers domaines pour découvrir des carrières professionnelles pouvant les intéresser, a-t-on appris dimanche des initiateurs de ce projet.

Outre la découverte de carrières professionnelles, ce stage, organisé par le Centre de développement des carrières de l'association SDH en partenariat avec l'organisation internationale World Learning et l'école-chantier SDH, permettra à ces jeunes d'acquérir des compétences pour améliorer leur savoir-faire dans un espace d'apprentissage technique afin de faciliter leur intégration au marché du travail, a-t-on indiqué. Au moins 90 candidats ont postulé pour ce stage et 50 d'entre eux ont été retenus sur la base de leur curriculum-vitae pour le suivre, a-t-on fait savoir de même source.

Un programme basé sur



deux temps, des cours techniques en peinture, menuiserie, pose de plaques de plâtre, plomberie, électricité et forge et des cours en Soft Skills sur le Leadership, la rédaction des CV, des lettres de

motivation et comment réussir son entretien d'embauche dispensés par les conseillers de carrière du centre CDC/SDH.

Le centre de développement de carrière propose de

fournir des formations techniques et psychosociales (soft skills) au profit de 200 demandeurs d'emplois et suivre à l'insertion professionnelle d'au moins 20 jeunes parmi ceux formés.

Depuis janvier 2017, le centre a organisé plusieurs sessions d'orientation et d'évaluation psychométriques (Tamheed (initiation)) ainsi que des sessions de formation en Soft Skills au profit de 150 jeunes demandeurs d'emploi (stagiaires de l'école chantier SDH, universitaires en fin de cycle de formation, les étudiants de la chambre de commerce et de la formation professionnelle), a-t-on noté.

TLEMCCEN :

Atelier de formation sur la communication et la gestion des déchets

Un atelier de formation intitulé Communication sur la gestion des déchets se tient depuis dimanche à Tlemccen, dans le cadre de la coopération internationale allemande (GIZ) en collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

Cet atelier vise la formation des participants à la conception, mise en œuvre et évaluation d'un plan de communication sur les déchets, a indiqué Ahmed Fekairi, directeur du projet GIZ, précisant que ces mêmes participants pourront acquérir, à la fin des travaux, prévue ce

mardi, les principales notions leur permettant d'élaborer ce plan, l'exécuter et le suivre.

«Nous avons privilégié la méthode participative dans nos contacts avec les citoyens en changeant de mode de liaison avec eux s'agissant du respect des horaires de passage de la collecte de ces déchets», a-t-il signalé, précisant que le citoyen est considéré comme l'élément clé dans tout schéma de gestion. Prennent part à cet atelier, les représentants des acteurs clés dans ce domaine à Tlemccen, à savoir, ceux des municipalités concernées (Tlem-

ccen, Chetouane et Maghnia), de la direction de l'environnement, celle de la jeunesse et des sports, de la police urbaine de protection de l'environnement (PUP), de la société civile, du secteur privé concerné par les déchets, les médias, notamment.

Des représentants des wilayas de Sétif et Annaba, également concernées par le projet, participent à cet atelier qui enregistre la présence de représentants de l'Agence nationale des déchets (AND) et de l'entreprise de collecte et de traitement de déchets de Sétif (ECOS).

SDE DE CONSTANTINE : Plus d'1 milliard de dinars de créances à recouvrer



La valeur globale des créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) de Constantine sur ses clients récalcitrants a été estimée à 1 milliard et 50 millions de dinars, a-t-on appris dimanche de la responsable de la communication de cette direction, Mme Ouahiba Takhrist.

«Ces dettes représentent 530 millions de dinars de consommation des Assemblées populaires communales (APC) ainsi que celles des administrations», a détaillé Mme Takhrist, ajoutant que «le montant des dettes des particuliers est de 390 mil-

lions de dinars, alors que celui des travaux de raccordements en électricité et en gaz au profit de différents organismes s'élève à 130 millions de dinars».

«La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour mener à bien la campagne de recouvrement des dettes, qui sera ponctuée par des coupures d'électricité si nécessaire, jusqu'à la récupération totale des créances, a assuré la responsable, soulignant «la possibilité de réchelonner ces arriérés de paiements».

Un accord a été signé

entre les Assemblées populaires communales (APC) et la SDE portant prolongation du délai de paiement de la facture de consommation sans recourir à l'interruption de l'alimentation en électricité de ces communes en vue d'éviter d'occasionner des désagréments aux citoyens. En plus des bureaux d'orientation et de conseil ouverts dans les sept (7) agences commerciales de la SDE, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, ciblant environ 7.000 abonnés dans le but d'aviser les récalcitrants.

Mme Ouahiba Takhrist, qui a mis en exergue l'intention de la SDE d'améliorer ses relations avec ses clients, a indiqué que l'entreprise se voyait obligée d'interrompre l'approvisionnement en électricité et en gaz, comme ultime solution pour recouvrer ses créances.

LAGHOUCAT : Attribution de 1.588 logements LPL avant septembre

Les clefs de 1.588 logements de type public locatif (LPL) seront remis à leurs bénéficiaires avant le mois de septembre prochain, dans la commune de Laghouat, a annoncé le wali de Laghouat, Ahmed Meuselli. La listes des bénéficiaires a été déjà établie, contrôlée et soumise à la commission des enquêtes administratives impliquant l'ensemble des services concernés, a affirmé le wali sur les ondes de la radio locale. Concernant les chantiers de ces logements, certaines retouches intérieures telles que la peinture et des aménagements extérieurs de certaines parties restent à finaliser, avant de procéder à l'opération d'attribution, ont précisé les services de la wilaya. Les démarches sont accélérées pour procéder à la remise de ces logements en prévision de la rentrée sociale, afin de permettre aux familles le transfert de la scolarité de leurs enfants, a-t-on souligné. La wilaya de Laghouat a bénéficié ces dernières années d'un total de près de 16.500 unités de logements de type LPL, qui sont dans leur ensemble à un stade avancé de leurs chantiers, selon les services de la wilaya.

KHENCHELA : Le général major Hamel inaugure plusieurs structures de Sûreté nationale

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a inauguré, dimanche à Khenchela, plusieurs structures relevant de son secteur.



Le général-major Hamel a entamé sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya par l'inauguration officielle du nouveau siège de la Sûreté de wilaya, implanté dans la ville de Khenchela et dont les travaux ont été achevés fin 2016 et mis en service au début de l'année 2017 pour un investissement de 194 millions de dinars, selon les explications fournies sur place.

Le DGSN qui a pris connaissance, au cours de la cérémonie d'inauguration de cette nouvelle structure, des résultats réalisés durant les dernières années dans le domaine de la lutte contre la criminalité et la sécurisation des citoyens et des biens, a donné des instructions à l'effet

de se concentrer davantage sur la sécurité de proximité.

Le général-major Hamel qui s'est dirigé par la suite vers le centre de formation et de préparation, situé à proximité immédiate du nouveau siège de la Sûreté de wilaya, a insisté sur l'urgence d'être au diapason des nouvelles technologies que les employés de police doivent utiliser dans l'exécution de leurs missions, notamment en ce qui concerne la classification des données et des archives.

Le DGSN a également inauguré le nouveau siège du centre médico-social de la Sûreté nationale, situé au centre-ville de Khenchela, et baptisé au nom du

chahid du devoir le commissaire de police Khedari Azouz, assassiné par les terroristes en 1994, insistant sur l'amélioration des services médico-sociaux proposés aux employés de la sûreté nationale. Le DGSN a clôturé sa visite dans la wilaya de Khenchela par l'inauguration du siège de sûreté de daïra d'El Hamma, à 7km à l'ouest de Khenchela, et un cêlibatorium situé à proximité de ce siège.

Dans une déclaration à la presse, le général major Hamel a indiqué que la wilaya était «sécurisée avec un taux de couverture sécuritaire estimé actuellement à 87,50%», soit une moyenne d'un policier pour 194 âmes.

AÏN DEFLA FAUTE DE PISCINE ET GRAND RISQUE DE NOYADE DANS LES BARRAGES «Un Plan bleu pour les associations de jeunes»

Salim Ben

Tout comme les accidents de la circulation, les noyades dans les bassins de la mort et les barrages font désormais partie du quotidien des citoyens des régions rurales de la wilaya d'Aïn Defla en cette saison estivale.

Avec ses cinq grands barrages et ses nombreux lacs et retenues collinaires, ainsi que des « bassin de la mort » la wilaya d'Aïn Defla n'échappe assurément pas au phénomène des noyades des enfants et des jeunes notamment durant la période estivale où le mercure frôle les 45 degrés à l'ombre, et ce malgré les campagnes de sensibilisation et des appels lancés par la protection civile aux jeunes de la wilaya, en les

invitant à s'abstenir de fréquenter ces « bassins de la mort »

Effectivement, malgré les campagnes de sensibilisations l'engouement pour ces endroits n'a pas diminué d'un iota notamment dans les zones rurales qui ne disposent pas de piscine ou d'infrastructures adéquates pour passer paisiblement cette vague de chaleur. Les éléments de la protection civile, signalent quotidiennement la présence des jeunes dans ces lieux qui sont pourtant extrêmement dangereux en raison de la vase et la boue qui attirent irrésistiblement le baigneur vers les profondeurs pour le condamner définitivement sous l'eau. Pour cette année, les services ont signalé des noyades, mais pas de victimes. Bien sur, ces endroits reculés de la wilaya

d'Aïn Defla signalent une chaleur torride et le manque de loisir aussi, qui sont des facteurs qui nourrissent le phénomène de la noyade, car les jeunes n'ont aucun moyen pour s'occuper sagement et passer le temps en cette période de vacances scolaires. Alors ils ces jeunes se débrouillent comme ils peuvent pour fuir la canicule étourdissante. La responsabilité des parents reste quasiment capitale pour ces jeunes qui se rabattent vers ces endroits à haut risque.

Les piscines de proximité à la rescousse

Pour Mr Mohamed Bakhti Lamine, le DJS d'Aïn Defla, « Avec monsieur le wali, nous avons lancé le plan bleu afin de permettre à tous les jeunes de la wilaya de profiter des sorties vers les plages avec

des associations locales. Ainsi, qu'un programme spécial d'initiation à la nage au profit des enfants des zones reculées de la wilaya au niveau des piscines de Khemis Miliana et d'Aïn Defla ». Suite à ces risques des noyades et le manque flagrant des piscines dans plusieurs communes de la wilaya, la direction de la jeunesse et du sport a lancé le programme des piscines de proximité qui constitue l'une des solutions pour en finir avec ces noyades dans les barrages. » Affirme Mr Mustapha Hamlaoui, chef service à la DJS « ces piscines permettront aux jeunes des endroits enclavés de la wilaya de passer d'agréables moments loin de la chaleur accablante, et sous surveillance » « Ces piscines démontables vont soulager l'engouement de plusieurs jeunes » Ajoute t-il.

SIDI BEL-ABBÈS : Un réseau international de trafic de véhicules démantelé

Les services de la sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès ont démantelé, récemment, un réseau international de trafic de véhicules et de falsification de documents, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Le démantèlement de ce réseau, composé de dix individus, âgés entre 24 et 45 ans, a permis la récupération de huit véhicules de luxe de différentes marques.

Agissant sur informations faisant état de la mise en circulation d'un véhi-

cule touristique aux documents falsifiés, les éléments du service de la police judiciaire ont entamé leurs investigations pour aboutir à la localisation du dit-véhicule et à l'arrestation de deux individus au centre-ville de Sidi Bel-Abbès.

Après l'examen du véhicule par les services techniques de la sûreté de wilaya, il s'est avéré que le numéro du châssis était faux tout comme les autres documents trouvés en possession des deux interpellés. Le même véhicule a été signalé comme volé.

Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont réussi à démanteler ce réseau de trafiquants et à découvrir un nombre considérable de véhicules, mis en circulation avec de faux numéros de châssis et de documents falsifiés. Trois des voitures ont fait l'objet de bulletins de recherche internationaux car volés à l'étranger, a-t-on précisé.

Dix individus ont été arrêtés et 57 dossiers de base accompagnés de cartes jaunes préparés pour la délivrance de cartes grises ont été récupérés.

EL-BAYADH : 2 morts et 5 blessés dans un drame de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans un accident de circulation, survenu dimanche après-midi à la sortie de la commune de Kef Lahmer, au nord de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule léger à bord duquel se trouvaient les victimes puis son renversement sur le bas-côté de la RN 16 A reliant El Bayadh à Bougtob, au niveau du lieu-dit Ramadhia, à la sortie Nord de la commune de Kef Lahmer.

Les victimes, deux femmes âgées de 46 et 73 ans, ainsi que les cinq blessés sont issus d'une même famille. Les dépouilles mortelles des deux femmes ont été déposées à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Bayadh, alors que les blessés ont été pris en charge à la polyclinique de Kef Lahmer. Une enquête a été ouverte pour connaître les circonstances exactes de ce drame de la route.

CONSTANTINE: Vaste opération de don du sang à la Sûreté de wilaya

Une campagne de don de sang initiée dimanche par la sûreté de wilaya de Constantine a connu un engouement visible des éléments de police qui ont spontanément répondu à l'appel pour cette initiative de solidarité, lancée par la direction générale de la sûreté nationale.

«Le don de sang constitue un devoir du policier envers les membres de la société qui en ont urgemment besoin et reflète le sens de solidarité chez les policiers», a estimé à l'occasion le responsable de la cellule de communication à la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Zemouli.

Ménée au siège de la sûreté de wilaya, à la base de vie Bouteraâ Mohamed El Hadi à l'aéroport Mohamed Boudiaf et au service régional des finances et de l'équipement de Constantine, la campagne de don de sang se poursuivra jusqu'à mardi et ciblera l'ensemble des structures de la sûreté de la wilaya.

L'initiative, menée de concert avec l'Agence nationale du don de sang, vise, selon la même source, à collecter le plus grand nombre de poches de sang qui seront distribués aux hôpitaux de la wilaya pour satisfaire les besoins des malades.

M'SILA : Mise en exploitation d'un parc d'attraction et de loisirs avant fin 2017

Un projet de réalisation et d'équipement d'un parc d'attraction et de loisirs dans la commune d'Ouled Mansour, à proximité de la ville de M'sila, sera mis en exploitation avant la fin de l'année 2017, a-t-on indiqué hier à la wilaya. Ce projet, réalisé dans le cadre de l'investissement privé, s'étale sur 18 hectares de jardins, d'espaces aquatiques et sera doté d'une cinquantaine d'attractions, a-t-on précisé, signalant que la ville de M'sila manque cruellement d'un lieu de détente pour les familles et les jeunes. En chantier depuis plus de quatre ans, ce vaste complexe de loisirs situé au lieu-dit Lokman, renfermera également, des piscines, des aires de jeu, des cafétérias et toutes les commodités nécessaires, a-t-on expliqué. La mise en exploitation de ce projet, dont l'étude a été réalisée par un groupe espagnol spécialisé dans la conception et la réalisation de parcs d'attractions à travers le monde, prévoit la création de 140 emplois directs et plus de 300 emplois indirects, a-t-on encore signalé.

APS

CHINE : 83 morts et disparus à la suite des crues dans la province du Hunan

Les pluies diluviennes qui se sont abattues depuis le mois de juin dans la province chinoise du Hunan (centre) ont touché plus de douze millions d'habitants, et 83 personnes sont mortes ou portées disparues, annoncé dimanche le gouvernement provincial.

Parmi les victimes, 28 ont été ensevelies dans des glissements de terrains, treize ont été emportées par des crues soudaines, 22 sont mortes dans l'effondrement de bâtiments, quatre se sont noyées et seize autres sont mortes ou portées disparues à la suite d'effondrements de terrain ou en raison d'autres causes. Plus de 1,62 million d'habitants ont été évacués

dans la province, et plus de 470.000 ont besoin d'aides d'urgence. Un total de 53.000 logements se sont effondrés, 68.000 ont été gravement endommagés et plus de 280.000 l'ont été partiellement. Un épisode de pluies torrentielles a frappé la province depuis le 22 juin, entraînant des records de crues dans plusieurs rivières. Plus de 52.000 soldats, policiers, pompiers et responsables gouvernementaux ont été mobilisés dans les opérations de secours.

Le gouvernement provincial est en état d'alerte élevé alors qu'une nouvelle série de pluies est arrivée samedi.

INDE: 12 morts après avoir consommé de l'alcool frelaté

Au moins douze personnes sont mortes dans le nord de l'Inde après avoir bu un alcool artisanal frelaté, a annoncé hier la police.

Après avoir consommé jeudi soir de l'alcool de contrebande, les buveurs se sont plaints de douleurs aiguës à l'estomac, ont rapporté les autorités de l'Etat d'Uttar Pradesh.

«Douze personnes sont mortes après avoir consommé cet alcool frelaté», a déclaré Ajay Kumar Sahni, chef de la police du district d'Azamgarh.

Les forces de l'or-



dre ont interpellé 21 personnes en lien avec cet incident. Au moins quatre victimes supplémentaires sont toujours hospitalisées.

Le ministre en chef de l'Uttar Pradesh, Yogi Adityanath, a en réponse suspendu huit responsables du district dont trois policiers, a rapporté l'agence

Press Trust of India (PTI). Des centaines d'Indiens pauvres meurent chaque année après avoir consommé de l'alcool frelaté bon marché. Les contrebandiers y ajoutent souvent du méthanol - un alcool hautement toxique parfois utilisé comme antigel dans leur breuvage afin de le corser.

MAROC: Le procès du leader du «hirak» Nasser Zefzafi s'est ouvert hier, appels à la libération des «détenus politiques»

Le procès du leader du mouvement «hirak» qui mène la contestation populaire au Rif marocain, Nasser Zefzafi, a débuté hier à Casablanca, sur fond d'appels des organisations des droits de l'homme et d'ONG internationales à la libération par les autorités marocaines de tous les «prisonniers politiques» et à la fin de la répression féroce menée par le pouvoir à Rabat contre sa propre population.



Emprisonné depuis la fin mai pour avoir interrompu le prêche d'un imam dans sa ville d'Al-Hoceïma dans le nord du Maroc, Zefzafi doit passer en milieu de matinée devant les juges de la chambre criminelle de la Cour d'appel de Casablanca, selon des médias.

Le chef du «hirak» (la mouvance, nom donné localement à la grogne sociale), fait face à de lourdes charges, notamment «atteinte à la sécurité intérieure».

Pour rappel, la mort atroce d'un poissonnier dans un camion-benne au mois d'octobre dernier à Al-Hoceïma alors qu'il voulait sauver sa marchandise saisie de la destruction, avait mis le feu aux poudres dans une région marginalisée, manquant de tout.

Depuis cet évènement tragique, Zefzafi, un chômeur de 39 ans, menait la lutte pour le mouvement revendicatif socio-économique. Ainsi, la ville d'Al-Hoceïma et la localité voisine d'Imzouren ont connu depuis plusieurs mois des manifestations pacifiques, rassemblant parfois des milliers de personnes, pour réclamer le développement d'une région exclue des programmes de développement.

Appels à la libération des détenus «torturés et maltraités»

Le procès de Nasser Zefzafi intervient alors que les protestataires - même s'ils ont mis fin à leurs manifestations début juillet, ils ont multiplié leurs appels à la mise en liberté immédiate des «prisonniers politiques», torturés et maltraités, et à la fin de la politique de répression marocaine à l'encontre de la population.

Dans la foulée de l'arrestation de Zefzafi, la totalité des leaders et figures connues du «hirak» ont été interpellés. Les heurts se sont également multipliés, les policiers tentant tous les soirs d'empêcher ou de disperser les rassemblements de soutien aux prisonniers du «hirak».

Au total, 176 personnes, selon un dernier bilan officiel, ont été placées en détention préventive. Pas moins de 120 personnes sont en cours de jugement, passibles de sévères condamnations allant jusqu'à 20 mois de prison.

Parmi ces détenus, Sylia Ziani, figure féminine du «hirak» dont la libération immédiate est récla-

mée par les protestataires et qui se trouve aujourd'hui en «dépression grave», selon ses avocats.

Dans ce contexte, une manifestation de soutien à la jeune femme de quelques dizaines de personnes a été violemment dispersée samedi soir à Rabat. Plusieurs personnalités de défense des droits de l'Homme et des manifestantes ont été frappées par les policiers, selon des images qui ont fait le tour des médias locaux.

La politique de répression adoptée par les autorités marocaines notamment à l'égard des prisonniers a été vivement critiquée par une partie de la classe politique, exigeant la remise en liberté de Zefzafi et ses co-détenus, dont la cause était «pacifique» et les revendications «économiques et sociales».

Et le débat fait toujours rage sur les suspicions de tortures et de mauvais traitements qu'auraient subi certains détenus, selon leurs proches. La semaine dernière, des fuites dans la presse d'un rapport du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), un organisme officiel, ont été transmises à la justice. Ces expertises médicales ont été catégoriquement démenties par la police marocaine.

Dimanche, un «comité des familles des détenus» a demandé l'ouverture d'une enquête sur ces allégations de mauvais traitements, et a de nouveau appelé à la libération des détenus, en premier lieu de la jeune Sylia Ziani «dont l'état de santé s'est détérioré».

Par ailleurs, des élus socialistes belges ont apporté leur soutien au mouvement de contestation populaire qui secoue la région du Rif, exhortant les autorités marocaines à libérer «les prisonniers politiques».

Dans une tribune publiée sur le quotidien belge «Le soir», la députée européenne, Marie Arena, le député de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jamal Ikabzan, l'échevine à Evere, Fatih Saïdi et la députée du Parlement bruxellois, Simone Susskind, ont jugé «normal» que des citoyens affichent la volonté de se soigner, de travailler, de s'éduquer et de s'exprimer librement.

Dans cette tribune intitulée «Al Hoceïma: mais finalement que demandent-ils», les élus belges

ont assuré que les manifestants à Al Hoceïma «demandent des droits auxquels chaque citoyen peut prétendre», à savoir les droits civiques, la lutte contre l'impunité et la corruption, la libération de tous les prisonniers politiques, ainsi que la fin de la torture et des violences policières.

Pour sa part, la plateforme associative des différentes expressions rifaines de Belgique a dénoncé la «politique de répression bien orchestrée par le Maroc» à l'encontre de sa propre population qui «ne fait qu'user de son droit constitutionnel» à savoir manifester pour des revendications socio-économiques.

Citant Human Rights Watch et Amnesty International, la plateforme rifaine de Belgique affirme que Nasser Zefzafi, a été battu et insulté par les policiers qui l'ont arrêté. «Zefzafi a été maltraité et torturé dans la prison d'Oukacha, à Casablanca, selon son récit à son avocat», a-t-elle indiqué, soulignant que nombre de détenus déclarent avoir été violentés physiquement mais aussi moralement.

L'organisation de protection des droits de l'Homme établie à Londres, Amnesty International, a aussi dénoncé, les «arrestations massives» des manifestants au Rif du Maroc. Elle a souligné que certains manifestants détenus se sont vu refuser l'accès à leurs avocats pendant leur garde à vue. Certains «portent des marques visibles de blessure», selon des avocats, cités par AI.

AI s'est inquiétée également du transfert de trente manifestants, arrêtés entre le 26 et le 31 mai, à Casablanca pour interrogatoire devant la police judiciaire (BNPJ), un organisme qui s'occupe des crimes graves en relation à la sécurité de l'Etat et au terrorisme. Amnesty trouve «profondément alarmant» que les autorités envisagent des accusations relatives à la sécurité de l'Etat pour punir les militants qui participent aux manifestations pour des revendications sociales.

Elle a également exprimé des «inquiétudes» sur le viol du principe de présomption d'innocence dans le cas de Zefzafi et d'un autre militant arrêté avec lui, et sur le traitement «inhumain et dégradant» dont ils sont victimes.

CHINE: Huit morts et deux disparus suite aux pluies torrentielles



Huit personnes sont mortes et deux autres disparues suite aux pluies torrentielles qui ont frappé neuf provinces chinoises depuis vendredi, a annoncé hier une source officielle.

«Huit personnes ont été tuées et deux autres sont portées disparues à la suite de fortes pluies qui ont frappé neuf provinces chinoises depuis le 7 juillet», a annoncé le ministère chinois des Affaires civiles.

«Entre vendredi soir et lundi, des tempêtes ont forcé l'évacuation de plus de 11.000 habitants dans la municipalité de Chongqing et les provinces du Jiangxi, du Shandong, du Henan, du Hubei,

du Hunan, du Sichuan, du Guizhou, et du Yunnan», a indiqué le ministère.

«Quelque 1.100 maisons se sont effondrées et 11.000 ont été endommagées par les pluies torrentielles. Des pertes économiques directes ont été estimées à 820 millions de yuans (121 millions de dollars)», a-t-on ajouté.

Plus tôt, les autorités locales avaient indiqué que plus d'une soixantaine de personnes ont perdu la vie dans des inondations et des glissements de terrain depuis fin juin dans la province du Hunan, dans le centre de la Chine.

APS

SANTÉ-SYNDICATS

Le ministre de la Santé reçoit le président du SNPSSP et le secrétaire général du SAP

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu hier à Alger, le président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), Mohamed Yousfi, et le secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounes Ghachi, indique un communiqué du ministère.

La rencontre entre le ministre et le président du SNPSSP, qui s'inscrit dans le cadre "du cycle de rencontres de prise de contact du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, a permis de noter une identité des points de vue concernant notamment la nécessité pour le médecin de se réapproprier sa juste place dans la société sur la base des valeurs universelles de morale et d'éthique médicales", précise le communiqué.

Les deux parties ont discuté, en outre, de "la nécessité de normaliser et de hiérarchiser la pyramide des soins pour améliorer la prise en charge des usagers de la santé dans le cadre des directives présidentielles relatives à la modernisation du secteur de la santé", souligne la même source. A cette occasion, M. Yousfi "a mis en évidence le travail de partenariat réel et constructif qui a caractérisé ces dernières années les relations entre le SNPSSP et le ministère de la Santé sur la base d'un dialogue franc, sincère et transparent".

De son côté, tout en soulignant que le dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux "est une option stratégique du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République", M. Hasbellaoui a affirmé que "les



avancées enregistrées seront consolidées et les acquis préservés", ajoute le communiqué.

Dans le même cadre, le ministre a reçu également le secrétaire général du SAP, lors d'une "séance de prise de contact", indique la même source, précisant que les discussions entre les deux parties "ont permis de mettre l'accent sur la nécessité

du partenariat et du dialogue social permanent avec l'ensemble des partenaires sociaux".

Les discussions ont permis, aussi, d'évoquer "les grands chantiers de modernisation du secteur ainsi que certains problèmes de gestion qui freinent le partenariat au niveau de certains établissements de santé", note le communiqué.

La politique pharmaceutique, objet d'entretien entre le ministre de la Santé et le président de l'Association nationale des producteurs en pharmacie

La politique pharmaceutique nationale a été au centre de l'entretien, dimanche à Alger, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui, et le président de l'Association nationale des Producteurs en Pharmacie (ANPP), Rafik Morsli, indique un communiqué du ministère.

S'inscrivant dans le cadre

du cycle de rencontres de prise de contact lancé par le ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, cette rencontre "a permis d'aborder les grandes lignes de la politique pharmaceutique, notamment dans ses aspects liés à la production pharmaceutique et au développement des capacités nationales en la matière", précise la même source. A cet effet, le président de l'ANPP "a brossé

un tableau global des perspectives industrielles des membres de l'association dont certains sont en cours de finalisation et ce, au titre du partenariat avec des laboratoires étrangers pour la fabrication en Algérie et en full process de médicaments essentiels", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le président de l'ANPP a fait part des "contraintes" enregistrées dans

le domaine de la réglementation de fixation des marges et des prix. Il s'est vu "assuré" par le ministre de la Santé du "plein soutien des pouvoirs publics qui œuvrent à promouvoir la fabrication locale des médicaments et à réunir toutes les conditions permettant le renforcement des capacités nationales de production pharmaceutique", conclut le ministère de la Santé.

ADRAR :

Plus de 1.800 piqûres de scorpions et 6 décès depuis le début de l'année

Plus de 1.800 piqûres de scorpions à travers la wilaya d'Adrar, ayant causé 6 décès dans la commune frontalière de Bordj Badji-Mokhtar (extrême Sud d'Adrar), ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale du secteur de la Santé.

Les cas mortels d'envenimation scorpionique ont été relevés durant les mois de mai (5 cas) et de juin (1 cas) et ont touché des enfants âgés entre 4 mois et 9 ans, décédés en dépit du fait qu'ils aient été évacués vers les structures de santé et y ont reçu les soins nécessaires, a précisé le représentant du bureau de la prévention à la direction de la santé, Mohamed Seddiki.

Le décès de ces enfants est déploré en raison notamment de l'absence à l'établissement public de proximité de Bordj Badji-Mokhtar du sérum (mexicain) adapté au traitement du type de venin des scorpions répandus dans la région de Bordj Badji Mokhtar, actuellement indisponible, a-t-il expliqué.

Le même responsable a fait état de la disponibilité par contre, et en quantité suffisante, du sérum anti-venin de scor-



pien, de fabrication nationale, et ce dans toutes les structures de santé, sauf qu'il n'est pas adapté à la particularité du venin des scorpions existant dans la région de Bordj Badji Mokhtar, sans compter celle de la région ou sine de Timiaouine.

L'épidémiologiste Mohamed Mabrouki a mis l'accent, pour sa part, sur le renforcement de la vigilance sanitaire, le respect des consignes de prévention sanitaire de l'envenimation due

aux scorpions, le non recours aux procédés thérapeutiques traditionnels dans le traitement des piqûres de scorpions, en plus de veiller à l'hygiène du milieu et d'intensifier les campagnes de sensibilisation sur les dangers de cet insecte nuisible.

Les piqûres de scorpions sont en nette hausse dans la wilaya d'Adrar où il est fait état de 1.809 cas durant le premier semestre de 2017, contre 1.579 cas durant toute l'année 2016, selon la même source.

SAIDA : Réception prochaine de trois hôpitaux

Le secteur de la santé dans la wilaya de Saïda sera renforcé par la réception prochaine de trois hôpitaux dans localités de Youb, Sidi Boubekeur et Hassassna, a-t-on appris du wali, Djelloul Boukarabila.

En inspectant, dimanche, les chantiers de construction de ces hôpitaux, le wali a accordé un délai de deux mois pour leur livraison, sachant que les taux d'avancement des travaux des projets varient entre 73 et 80 %. Il a également insisté sur le contrôle permanent des travaux de réalisation de ces infrastructures sanitaires devant alléger la pression exercée sur le seul hôpital du chef-lieu de wilaya. Ces hôpitaux dont les travaux ont été lancés en 2013 pour un coût global de 3 milliards DA, sont dotés d'une capacité de 630 lits chacun.

OUARGLA : Réception des équipements spécialisés de médecine nucléaire

L'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla vient de réceptionner des équipements médicaux de haute technologie en médecine nucléaire, en prévision de l'ouverture prochaine d'un service dédié à cette spécialité médicale, a-t-on appris lundi des responsables locaux du secteur.

D'un investissement de près de 200 millions DA, ces installations consistant en deux appareils "caméra-gamma" importés de l'étranger et devant permettre l'ouverture dans les plus brefs délais du service de médecine nucléaire, premier du genre dans le Sud du pays, sont appelées à fournir les prestations médicales pointues, analyses et diagnostics, aux cancéreux, notamment les patients âgés, a précisé le chef de service de la prévention à la direction de la Santé et de la population (DSP), Dr Djamel Mâamri.

Le service de médecine nucléaire de l'EPH-Mohamed Boudiaf sera réceptionné prochainement après achèvement des travaux d'aménagement et l'installation des équipements médicaux nécessaires, dont le labo-chaud, et obtention du certificat de conformité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a-t-il expliqué.

L'EPH-Mohamed Boudiaf s'est vu également accorder une série d'opérations, en cours de concrétisation et visant la promotion des prestations médicales, et portant notamment sur l'ouverture de nouveaux services médicaux et leur dotation en équipements nécessaires.

Il a été renforcé, entre autres, d'un dédié service d'anatomie encadré par sept praticiens spécialisés, dont deux Cubains spécialisés en oncologie et exerçant dans le cadre de la coopération algéro-cubaine.

Le chef service de la prévention a fait savoir que l'ouverture de ce nouveau service, en sus de l'équipement du laboratoire d'analyses en équipements de pointe, encadrés par un staff médical et paramédical qualifié, permettront aux patients d'effectuer les analyses médicales in-situ, dont le bilan endocrinien. Le staff médical de l'hôpital Mohamed Boudiaf a été renforcé ces quatre dernières années (2014-2016) par le recrutement de pas moins de 50 praticiens, tous services confondus, dont des spécialistes en anesthésie-réanimation, médecine légale, pédiatrie, anatomie et radiologie. Le nouveau service des urgences médicales, à réceptionner cette année, devra contribuer, lui aussi, à l'amélioration des prestations de santé et une meilleure prise en charge des malades. Cette structure renferme quatre salles de consultations, un pavillon de chirurgie, trois salles d'opérations, en plus d'une unité de tri médical et une autre d'écoute et de réception des doléances, selon la même source.

DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ : QUELLE CONDUITE TENIR À L'ÉCOLE ?

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) peut engendrer une véritable souffrance et avoir un impact négatif sur le quotidien de l'enfant. Comment l'accompagner lorsque le diagnostic a été posé ? Le point avec le Dr Jean Chambry, pédopsychiatre à la Fondation Vallée, Centre hospitalier public interdépartemental de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Gentilly.

TDAH : la difficulté du diagnostic

À l'issue de deux ans de travail, la Haute Autorité de santé (HAS) vient de présenter ses recommandations pour le repérage du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (Tdah) par le médecin dit «de premier recours» (le médecin généraliste ou le pédiatre). Ces recommandations «sont idéalistes mais c'est un idéalisme assumé», explique le Dr Jean Chambry, pédopsychiatre et co-président du groupe de travail ayant rédigé les préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elles permettent surtout d'affirmer que le Tdah existe et qu'il ne faut pas réduire le trouble à la seule hyperactivité.

«Le Tdah est une pathologie souvent diagnostiquée trop tardivement en raison de sa grande hétérogénéité» déclare le Dr Chambry. On imagine l'enfant hyperactif courant et grimpant partout, comme monté sur ressort. Or, la difficulté à maintenir son attention est le critère diagnostique majeur du Tdah, bien avant l'hyperactivité et l'impulsivité excessive.

L'enfant a du mal à rester concentré (que ce soit à l'école ou quand il joue), il multiplie les étourderies et les oublis dans la vie quotidienne, se laisse facilement distraire par des stimuli externes...

Cette inattention persistante doit durer depuis plus de 6 mois et doit être présente dans des environnements différents (familial, scolaire, extra-scolaire) et pas seulement à la maison ou à l'école. «Le diagnostic est complexe car il n'existe ni test particulier ni évaluation ou examen clinique qui permettent de le poser. C'est pourquoi le médecin généraliste va seulement faire un pré-diagnostic avant d'adresser l'enfant ou l'adolescent au spécialiste» explique le pédopsychiatre. D'une façon générale, les signes évocateurs d'un Tdah sont observés majoritairement avant 12 ans et sont plus



fréquents chez le garçon que chez la fille (2 à 3 garçons pour une fille).

TDAH : accompagner l'enfant dans sa scolarité

Les enfants hyperactifs sont souvent plus créatifs et plus doués que ce qu'ils peuvent laisser paraître. Mais à force de se heurter aux difficultés, aux reproches et au regard péjoratif des adultes ou de leurs co-pains de classe, ils peuvent se retrouver dans une spirale de dévalorisation. Ils perdent leur estime de soi, se découragent, souffrent d'anxiété.

«Chaque niveau de difficulté de l'enfant doit être pris en compte et expliqué à l'enfant et aux enseignants, afin de rompre les cercles vicieux d'échec scolaire et de déva-

lorisation» souligne le Dr Chambry. Des aménagements pédagogiques sont donc indispensables et indissociables du reste de la prise en charge.

Conseils pour limiter l'agitation

L'enfant qui présente un comportement hyperactif peut, selon son âge, avoir beaucoup de difficultés à rester assis sans bouger. Il faut tenir compte de cette particularité en lui permettant d'avoir des moments «d'agitation contrôlée» régulières.

- Prévoir des moments où il peut bouger sans déranger (distribution des cahiers, par exemple).

- Lui permettre de travailler debout dans un endroit de la classe quand c'est possible.

- Délimiter, à l'aide d'un ruban gommé, un espace autour du pupitre auquel il a droit, mais qu'il ne peut pas dépasser.

Conseils pour limiter l'impulsivité

Les enfants Tdah ont du mal à s'autocontrôler. Ils ont ainsi tendance à répondre trop vite, sans réfléchir, parfois sans avoir levé le doigt. Il est donc préféral de prévoir ces situations à l'avance et de les accompagner. - Permettre à l'enfant de parler à voix basse afin d'énoncer le problème. - Donner l'attention rapidement quand l'élève impulsif lève la main afin de l'encourager à le faire. - Lui apprendre à relire son travail systématiquement car à cause de son impulsivité, il commet beaucoup d'erreurs d'étourderies.

Conseils pour limiter l'inattention

Les enfants TDAH manifestent, entre autres, des difficultés à écouter les consignes, ce qui peut alors souvent engendrer des retards scolaires. Ces enfants sont de plus souvent facilement distraits par des bruits ou mouvements.

- Placer l'enfant dans un endroit éloigné de la porte et des fenêtres qui peuvent être une source de distraction.

- Fractionner le temps de travail et alterner les périodes de travail exigeant avec des périodes où l'enfant peut bouger.

- Utiliser des consignes courtes et éviter d'en donner plus d'une à la fois.

«La difficulté est pour l'enfant tellement importante, permanente tout au long des journées d'école, les expériences négatives sont si nombreuses, qu'il est difficile pour lui de s'y confronter tous les jours. Mettre en place quotidiennement des stratégies de renforcement positif de ses efforts, en valorisant les progrès obtenus.

GÉNÉTIQUE : VOUS TENEZ PLUS DE VOTRE PÈRE QUE DE VOTRE MÈRE



Nous recevons autant de mutations génétiques de notre père que de notre mère. Pourtant, nous utilisons davantage d'ADN provenant du père, selon une étude américaine. Même si tout le monde ne cesse de vous répéter que vous êtes le portrait caché de votre mère, une nouvelle étude américaine publiée dans la revue professionnelle Nature genetics laisse entendre que nous utilisons beaucoup plus le capital génétique hérité de notre père que celui de notre mère. «C'est une découverte exceptionnelle

qui ouvre la porte à une exploration tout à fait nouvelle de la génétique humaine», a déclaré le professeur Fernando Pardo-Manuel de Villena, enseignant en génétique à l'école de médecine de l'Université de Caroline du Nord (États-Unis). Jusqu'à présent, les scientifiques avaient répertoriés 95 gènes qui ne s'expriment pas de la même façon selon qu'il provienne de l'ADN de la mère ou du père. Ces gènes et les mutations qu'ils peuvent comporter peuvent influencer notre état de santé. «Dans notre

étude, nous avons découvert qu'en plus de ces gènes, il y en a des milliers d'autres qui ont un effet différent selon leur origine parentale» ajoute le professeur Pardo-Manuel de Villena.

«Nous savons maintenant que les mammifères expriment plus la variance génétique du père. Nous savons donc désormais qu'une mauvaise mutation génétique entraînant une maladie aura des effets différents selon qu'elle est héritée du père ou de la mère» conclut le généticien.

MÉFIEZ-VOUS DES ALIMENTS ENRICHIS EN POLYSTÉROL

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Sollicitée par l'association de consommateurs UFC Que Choisir, l'Anses a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention « anticholestérol » sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour baisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

« Alors que les consommateurs français ingèrent chaque année plus de 7 000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'Anses.

« Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, notamment les rayons gras et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme » rappelle l'Anses dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le « mauvais » cholestérol), l'Anses précise que « chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré ».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêta-carotène dans le sang. « Mais comme il n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour », explique l'Anses. L'Anses recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêt à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'emblée engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières. La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène. La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou 1/2 tasse de menthe fraîche hâchée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs.

La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio produit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croi-



ser dans les jours qui viennent.

Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'ailleurs en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de vous vanter les vertus. La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix aident à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques). La recette maison : hâchez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de 11h ou la barre chocolatée de 17h !

ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSONNEL

Pour échapper aux symptômes gênants et parfois très irritants de l'allergie respiratoire, une bonne hygiène de vie est indispensable. Mieux-être garanti !

Allergies respiratoires: un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'ils préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On dit ainsi aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites les chasses aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de préférer de véritables diktats qui vont rendre la vie des gens impossible, précise encore le Dr Trébuchon.

Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération !), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.



Allergies respiratoires: si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin adouci de manganèse. contre les rhinites, es-

sayez l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la thérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

Allergies respiratoires: si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticoïdes oraux. Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

Allergies respiratoires: si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactine®...). Ils peuvent suffire.

Si non, votre médecin vous prescrira en plus des corticoïdes nasaux (Nasonex®, Nasacor®), Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'œil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

LIBYE:

Combats entre groupes rivaux à l'est de Tripoli

Des affrontements ont éclaté dimanche soir entre des forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA) et des groupes rivaux dans la région de Garabulli, à 60 km à l'est de la capitale, selon des témoins. La mission de l'ONU en Libye a exprimé sa «préoccupation». «Menacer la sécurité de la capitale est inacceptable. (La mission de l'ONU) exhorte les parties à s'abstenir d'une nouvelle escalade», a écrit la mission sur son compte Twitter.

Des milices fidèles à l'ancien chef d'un gouvernement non reconnu, Khalifa Ghweil, écarté du pouvoir après la formation du GNA, venues notamment de la ville de Misrata, se sont regroupées ces derniers jours près de Garabulli. Le GNA avait mis en garde vendredi des groupes qu'il a qualifiés «hors la loi», contre toute avancée vers la capitale, ajoutant avoir donné des ordres à ses forces pour repousser toute attaque sur Tripoli. Selon des témoins, les forces loyales au GNA se sont regroupées à leur tour à l'est de la capitale pour repousser l'offensive de leurs rivaux. Des convois de dizaines de chars et de pick-ups armés de canons anti-aériens sont partis de Tripoli samedi et dimanche vers Garabulli, selon les mêmes sources. Des sources médicales et des services de sécurité n'étaient pas en mesure d'indiquer dans l'immédiat s'il y a eu d'éventuelles victimes dimanche. Les forces loyales au GNA ont gagné en influence fin mai à Tripoli après avoir chassé leurs rivaux des positions qu'ils occupaient notamment dans le sud de la capitale. Six ans après la révolte ayant mis fin à la dictature de Mouammar Kadhafi, la Libye reste engluée dans une interminable crise de transition, victime d'une insécurité persistante, d'une économie en lambeaux et de rivalités politiques incessantes.

KENYA

Le Kenya impose un couvre-feu dans les comtés touchés par le terrorisme

Le gouvernement kenyan a imposé un couvre-feu de 12 heures pour trois mois suite à la multiplication d'attaques terroristes d'Al-Shebab dans les régions défavorisées qui se trouvent à proximité de la frontière avec la Somalie.

Le ministre intérimaire de l'Intérieur, Fed Matiangi, a déclaré que le couvre-feu de trois mois du crépuscule au lever du jour, qui se déroulerait jusqu'au 9 octobre dans les comtés de Lamu, Tana River et Garissa, est une réponse aux incidents liés à la terreur.

«Cet ordre doit s'appliquer pendant les heures d'obscurité entre 6h30 dans la soirée et 6h30 le matin», a déclaré M. Matiangi dans un avis daté du 8 juillet.

Au moins dix personnes ont été décapitées par les militants islamistes à Pandangu dans le comté de Lamu à peine une semaine après qu'ils avaient attiré dans une embuscade un camp de la police locale, tuant trois policiers et en blessant plusieurs autres.

Les victimes, tous des hommes, ont été abattues au couteau. La police a déclaré que les militants avaient fouillé des fermes à Jima à la recherche de «non-musulmans» mais ne les ont pas trouvés depuis que la majorité des habitants a fui après l'attaque de mercredi à Pandangu.

M. Matiangi, nommé par le président Uhuru Kenyatta pour reprendre le dossier de sécurité suite à la mort subite de feu ministre de l'Intérieur Joseph Nkaisery samedi, a déclaré que le couvre-feu s'appliquerait dans plusieurs régions du pays et dans les environs qui ont été listés comme zones perturbées et dangereuses.

Les zones sont Sangailu, Masalani, le poste-frontière de Holugho, Galmagala, Bodehei, Milimani, Baure, Basuba, Mangai et Maralani. D'autres domaines incluent Garsen, Kipini, Kiunga Ijara, Hola et Ishakani/le poste-frontière de Dar-es-Salaam. Le ministre intérimaire a cependant indiqué que le couvre-feu exclut les régions touristiques de Pate, les îles de Lamu et Manda et Pate. «Toute personne résidant dans ces sous-comtés doit, sauf en vertu des termes et conditions d'un permis écrit délivré par le commissaire adjoint respectif des zones affectées, rester à l'intérieur de son local ou à un autre local autorisé», a-t-il déclaré.

APS

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le parti communiste andalou pour l'établissement de relations politiques claires avec la RASD

Le parti communiste andalou par le biais de son nouveau secrétaire général, Ernesto Alba a appelé le conseil régional andalou en tant qu'institution de «faire preuve de solidarité et d'établir des relations politiques claires avec la république arabe sahraouie et démocratique (RASD)».

En plaçant pour un Sahara libre, le nouveau leader du parti communiste andalou, fraîchement élu, a exprimé sa gratitude à la fédération andalouse des associations de solidarité avec le Sahara (Fandas) et à l'Association de l'amitié avec le peuple sahraoui à Séville (AAPSS) qui a organisé la marche pour la paix au Sahara occidental en fin de semaine écoulée.

Il a par ailleurs rappelé



que le principe fondamental qui anime son parti est «la solidarité internationale» notamment avec le Sahara occidental et son unique représentant le front Polisario tout en énumérant une série de revendications claires basées sur le principe d'un «Sahara libre, hors de toutes ingérences extérieures».

Alba a également réaffirmé «le droit pour le peuple sahraoui à l'autodéter-

mination et la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans des conditions inhumaines dans les prisons marocaines. Le nouveau secrétaire général du PCA à par ailleurs déclaré que Susana Diaz, présidente du conseil provincial Andalou doit «apprendre de la solidarité que montre le peuple andalou vis à vis du peuple sahraoui à travers les différents programmes notam-

ment le programme «vacances en paix» destiné accueillir des milliers d'enfants sahraouis pendant les deux mois d'été et d'établir des relations avec les autorités de la RASD, pour défendre de la même façon que le font, des milliers de familles andalouses qui défendent le principe de la paix au Sahara et mettre fin à l'oppression du gouvernement marocain.

Des centaines de personnes, amies avec le peuple sahraoui ont manifesté samedi soir à Séville pour appeler à l'application du droit international pour résoudre le conflit sahraoui en mettant en œuvre les diverses résolutions devant aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son avenir.

EGYPTE

L'Algérie condamne "énergiquement" l'attaque terroriste contre des barrages de l'armée égyptienne dans le nord du Sinaï

L'Algérie a condamné "énergiquement" l'attaque terroriste "ignoble" ayant ciblé vendredi des barrages de l'armée égyptienne dans le nord du Sinaï, réitérant sa condamnation du terrorisme qui menace la sécurité et la stabilité, a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. "Nous condamnons énergiquement l'attaque terroriste qui a ciblé vendredi des barrages de l'armée égyptienne dans le nord du Sinaï faisant plusieurs victimes parmi les soldats égyptiens", a soutenu

M. Benali. "Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes de cet ignoble acte terroriste ainsi que notre solidarité avec le peuple et le gouvernement égyptiens. Nous réitérons également notre condamnation du terrorisme qui menace la sécurité et la stabilité, ce qui interpelle toutes les composantes de la communauté internationale quant à l'importance de poursuivre et de coordonner les efforts sur le double plan régional et international à l'effet de son éradication", a conclu le porte-parole du MAE.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La responsable de la diplomatie de l'UE exprime son soutien à l'Egypte

L'Union européenne (UE) soutient l'Egypte dans sa guerre contre le terrorisme, a déclaré dimanche la responsable des Affaires étrangères de l'UE, selon l'agence de presse étatique MENA.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères Sameh Choukry a reçu un appel téléphonique de Federica Mogherini, la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Mme Mogherini a notamment transmis ses condoléances aux victimes de la récente attaque terroriste

survenue à Rafah, a annoncé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Ahmed Abou Zeid. Mme Mogherini a salué la vision d'ensemble de l'Egypte, qui a décidé de combattre le terrorisme aux niveaux aussi bien intellectuel que financier et organisationnel.

Les deux responsables ont également discuté des derniers développements liés au bras de fer qui oppose le Qatar à plusieurs autres pays arabes, a déclaré le porte-parole.

L'Egypte, l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Emi-

rats arabes unis (EAU) sont déterminés à forcer le Qatar à mettre fin à sa politique d'accueil et de soutien aux organisations terroristes, a souligné M. Choukry au cours de la conversation.

Les quatre pays ont notamment émis le mois dernier une liste de 13 demandes adressées au Qatar. Pour mettre fin à leur boycott, ils lui demandent notamment de fermer la chaîne de télévision Al Jazeera, de cesser de financer et de soutenir le terrorisme, et de mettre un frein à ses relations avec l'Iran. Jeudi,



les quatre nations ont vivement critiqué la réponse du Qatar, qui leur a signifié son refus par l'intermédiaire du Koweït. Elles ont affirmé que ce refus prouvait que le Qatar, un petit pays du Golfe riche en pétrole, était bel et bien lié à des groupes terroristes.

BURUNDI:

8 personnes tuées par une grenade dans un bar

Au moins huit personnes ont été tuées et une soixantaine blessées par l'explosion d'une grenade dimanche soir dans un bar de la province de Kayanza, dans le nord du Burundi, ont indiqué lundi des sources administrative et policière. «Des criminels non encore identifiés ont lancé hier vers 20h00 (7h00 GMT, ndr) une grenade au milieu de dizaines de gens qui prenaient un verre assis devant un bar de la colline de Shinya, dans la com-

mune de Gatarara», a annoncé l'administratrice de cette commune, Dévotte Ndayizeye. «Six personnes sont mortes sur le champ et 66 autres ont été blessées, dont dix qui sont dans un état grave», a-t-elle poursuivi, expliquant que «la plupart ont été évacuées dans les hôpitaux de la région». «Deux autres personnes parmi celles qui ont été grièvement blessées ont succombé à leurs blessures alors qu'elles étaient déjà à l'hôpital», a ajouté Mme Ndayi-

zeze, précisant que ce bilan était «provisoire» car les chiffres continuaient d'évoluer. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, a confirmé l'information sur son compte Twitter, parlant de huit morts et 50 blessés. Selon une source policière, «une enquête est en cours pour identifier les coupables, mais aucune piste, qu'elle soit politique, foncière - comme c'est souvent le cas - ou autre, n'est privilégiée jusqu'ici».

SYRIE:

Nouveaux pourparlers de paix à Genève, quatre points au menu des discussions

Les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition devaient se retrouver hier à Genève pour un septième round de négociations de paix sous la houlette des Nations unies, dont les discussions seront axées sur quatre points pour trouver une issue au conflit qui ravage le pays depuis six ans.

Ce septième round de négociations de Genève intervient au lendemain des discussions tenues Astana, au Kazakhstan, qui sont chapeautées par la Russie et l'Iran ainsi que la Turquie.

Et dimanche, un cessez-le-feu négocié par les Etats-Unis, la Russie et la Jordanie est entré en vigueur dans le sud de la Syrie.

Les discussions de Genève seront axées sur quatre points: la rédaction d'une nouvelle Constitution, la gouvernance, la tenue d'elec-



tions et la lutte contre le terrorisme.

Le dernier round de négociations s'était achevé en mai avec peu d'avancées. L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, avait expliqué que «d'importants différends» persistaient sur des «questions majeures».

L'opposition syrienne a longtemps insisté sur le départ du président Bachar al-Assad dans toute solution politique au conflit. Pour le gouvernement, il n'en est pas question.

Les pourparlers de Genève ont débuté en

2014, et se sont poursuivis depuis de façon intermittente avec de maigres résultats. En mai la Russie, l'Iran et la Turquie se sont mis d'accord sur la mise en place de quatre zones de «désescalade» en vue d'un cessez-le-feu durable, mais ont échoué à s'entendre sur les détails nécessaires à l'application de ce plan.

Par ailleurs, Washington, Moscou et Amman ont annoncé un accord de trêve entré en vigueur dimanche dans trois provinces méridionales. Ramzi Ezzedine Ramzi, l'adjoint de l'en-

voyé spécial de M. de Mistura, a estimé que ce dernier accord aidait à créer une atmosphère favorable aux discussions de Genève.

«Nous espérons qu'un accord sera conclu dès que possible pour les autres zones qui ont fait l'objet de discussions et que cela pourra représenter un soutien significatif au processus politique», a-t-il ajouté. Sur le terrain, le calme a régné dimanche dans le sud de la Syrie au premier jour de ce cessez-le-feu, qui s'applique à trois provinces, Deraa, Qouneitra et Soueïda.

Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a déclaré récemment que Washington et Moscou avaient évoqué «d'autres régions de Syrie» pour lesquelles les deux pays pourraient «continuer à collaborer». Ils vont «travailler ensemble en faveur d'un processus politique qui garantira l'avenir du peuple syrien», a-t-il ajouté.

RUSSIE-OTAN

La Russie envisage d'abaisser son niveau de représentation après de l'Otan

La Russie envisage d'abaisser son niveau de représentation après de l'Otan et de se limiter à l'avenir à un chargé d'affaires, en rappelant son représentant permanent, rapporte le journal *Izvestia* citant une source au sein du ministère russe des Affaires étrangères.

Selon le journal, un tel scénario serait possible dans le cas où son représentant permanent actuel, Aleksandr Glouchko, quitterait son poste. Une telle décision de la part de Moscou, poursuit la source, «tient pour beaucoup au fait que l'Alliance transatlantique ne serait pas prête à établir un dialogue constructif avec Moscou et que chaque discussion à ce sujet se transformerait en accusations à l'encontre de la Russie.»

«On examine actuellement la possibilité de laisser à Bruxelles un chargé d'affaires après qu'Aleksandr Glouchko sera revenu à Moscou», a indiqué la même

source, précisant qu'«une réunion du Conseil Otan-Russie (COR) au niveau des ambassadeurs doit se tenir le 13 juillet.» Cependant, poursuit le journal, la Russie «douterait que cette rencontre soit fructueuse, l'Alliance ne comptant pas entendre et écouter ce que la Russie a à dire, tout en essayant de faire passer le Kremlin pour le principal responsable de la crise ukrainienne.»

«Là est complètement déplacé d'espérer dans une telle situation un dialogue constructif, surtout quand vos partenaires ne font que vous accusés», a relevé la source. «Au demeurant, de telles mesures ne seraient justifiées que dans le cas où l'Alliance continuerait à refuser toute coopération bilatérale avec Moscou», a indiqué au journal le premier vice-président du comité du Conseil de la Fédération pour les Affaires étrangères, Vladimir Djabarov.

CRISE DU GOLF:

L'Américain Rex Tillerson en visite au Koweït pour chercher une issue diplomatique

Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, était attendu hier à Koweït pour une série de discussions avec les dirigeants du Golfe pour tenter de désamorcer la profonde crise qui secoue la région depuis la rupture des relations décidée par certains pays envers le Qatar, a annoncé le Département d'Etat américain.

Le Secrétaire d'Etat américain entamera une visite de quatre jours dans le Golfe, où il marquera sa première halte au Koweït, au Qatar, en Arabie saoudite, avant de se rendre au Sultanat d'Oman.

Il s'agit pour le chef de la diplomatie américaine de trouver une porte de sortie à la crise diplomatique dans la région après le blocus commercial et la rupture des rela-

tions diplomatiques imposés par l'Arabie saoudite et certains voisins du Qatar, accusé de «soutenir les groupes terroristes», ce que Doha ne cesse de rejeter.

M. Tillerson s'est entretenu dimanche à Istanbul avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et a rencontré son homologue, turc Mevlüt Cavusoglu, a-t-on rapporté.

MM. Tillerson et Cavusoglu ont notamment évoqué la Syrie et le Qatar, selon l'agence de presse turque Anadolu. Selon des médias arabes, Washington avait exprimé



jeudi dernier sa «préoccupation» face à ce différend qui risque de durer longtemps. De son côté le journal saoudien «Akadh», a estimé que toutes les tentatives diplomatiques pour résoudre cette crise vont se référer aux résultats de la rencontre entre Rex Tillerson et l'Emir du Koweït Sabah el-Ahmad dont le pays a pris l'initiative de médiation pour faciliter le règlement de la crise.

IRAK

Les forces irakiennes luttent contre les derniers terroristes à Mossoul

Les forces irakiennes étaient engagées hier dans de «violents» combats contre les derniers terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) toujours présents dans la vieille ville de Mossoul, a indiqué un commandant.

La veille, le Premier ministre Haider al-Abadi s'était rendu dans la deuxième ville d'Irak, déclarant que la victoire était assurée mais qu'il allait attendre que la dernière poche terroriste soit défaite pour l'annoncer officiellement.

Selon le général Sami al-Aridhi, un commandant des forces du contre-terrorisme (CTS), les terroristes n'ont plus qu'un réduit de 200 m sur 100 m dans la vieille ville.

«Ils (les terroristes) «Nous ne nous rendrons pas, nous voulons mourir», a-t-il affirmé, cité par l'AFP. Mais «les opérations sont dans leur phase finale (...) et il est probable que (les combats) se terminent aujourd'hui», a-t-il ajouté.

Pour ralentir la progression des forces de sécurité, l'EI se sert des civils encore présents dans leur réduit comme boucliers humains. Le général Aridhi a indiqué que ses troupes avaient été renseignées sur la présence d'environ 3.000 et 4.000 civils toujours pris au piège dans la poche terroriste.

La reprise de Mossoul -- dont les terroristes avaient fait leur principal fief en Irak -- est le plus important succès de Baghdad depuis que le groupe terroriste s'était emparé en 2014 de vastes portions du territoire, mais il ne marque cependant pas la fin de l'EI dans le pays.

La Chine félicite l'Irak pour la libération de Mossoul des mains des terroristes

La Chine a félicité lundi l'Irak pour la libération de Mossoul des mains des éléments de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech).

La Chine a félicité lundi l'Irak pour la libération de Mossoul des mains des éléments de Daech, déclarant qu'il s'agissait d'«une victoire significative» dans le combat du pays contre le terrorisme, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Geng Shuang.

La Chine soutiendra, comme toujours, le gouvernement irakien dans la sauvegarde de la stabilité nationale et la promotion de la reconstruction économique, selon le porte-parole chinois. Le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi a proclamé dimanche la victoire dans Mossoul «libérée» à l'issue d'une bataille de près de neuf mois contre Daech.

La reconquête de Mossoul, dont l'EI avait fait son principal bastion en Irak, est la plus importante victoire de l'Irak face à l'EI depuis que ce dernier s'était emparé en 2014 de vastes portions du territoire irakien. Elle intervient au terme d'une offensive lancée le 17 octobre par les forces irakiennes, soutenues par la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis.

MONGOLIE:

Investiture du président Battulga Khaltmaa

La Mongolie a investi lundi Battulga Khaltmaa, président du pays lors d'une cérémonie durant laquelle il s'est engagé à «respecter et à défendre la Constitution», ont rapporté des médias.

M. Khaltmaa, représentant du Parti démocrate mongol, s'est engagé lors de son investiture «à respecter et à protéger les droits et les libertés des citoyens mongols, à respecter et à défendre la Constitution de la Mongolie, à protéger la souveraineté, l'indépendance, la sécurité et l'intégrité de l'Etat et à servir véritablement le peuple».

Engagé à réduire la pauvreté, M. Khaltmaa a déclaré qu'il redresserait l'économie, développerait l'industrie et préserverait l'équilibre écologique. Le nouveau président a indiqué qu'il «étendrait les relations d'amitié avec la Chine et la Russie dans tous les domaines» avant de recevoir le sceau du président sortant, Elbegdorj Tsakhia.

L'investiture est intervenue trois jours après l'annonce par la Commission des élections générales de la victoire de M. Khaltmaa à 50,6% des voix aux élections de vendredi face au candidat du Parti du peuple mongol, Enkhbold Miyegombo.

Le président mongol est élu pour un mandat de quatre ans qui ne peut être reconduit qu'une seule fois. Le Premier ministre Jargalulga Erdenebat, le président de la Cour constitutionnelle Jugnee Amarsanaa et des membres du parlement et du gouvernement étaient présents à la cérémonie d'investiture, tenue au Palais de l'Etat.

JIJEL :

La caravane littéraire Mouloud Mammeri entame ses activités par un atelier de traduction



La caravane littéraire Mouloud Mammeri (1917-1989) a entamé dimanche ses activités, à Jijel, par un atelier de traduction dans le cadre du projet de création d'un dictionnaire de littérature amazighe trilingue (Tamazight, Arabe et Français).

Selon les organisateurs, ce dictionnaire reflète la volonté du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) de donner à la langue et la littérature amazighes une dimension nationale à travers les sphères de l'éducation et de l'enseignement permettant ainsi aux chercheurs et étudiants de diffuser la langue et le patrimoine intellectuel amazigh.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, inscrite dans le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a considéré que la promotion de la langue amazighe et un signal fort à la dimension nationale de cette langue.

Le travail de proximité de cette caravane permet de présenter les ouvrages de cet auteur et les œuvres artistiques inspirées de ses écrits.

Il vise aussi à unifier les termes scientifiques ainsi qu'à publier un document de référence de traduction vers le tamazight des noms des institutions de l'Etat et des associations politiques, a-t-on indiqué.

De son côté, Mohamed Chérif Ghalou, chercheur à l'université centrale d'Alger, a estimé que l'œuvre littéraire et intellectuelle de Mouloud Mammeri, durant la période de l'occupation et après l'indépendance, a contribué à enrichir le patrimoine littéraire national en brisant la tendance à la lecture exclusive de la personnalité et de la pensée algériennes, en faisant connaître l'art patrimonial chanté du Sud algérien tel que reconnu par l'UNESCO.

L'écrivain Mouloud Mammeri, a-t-il ajouté, a poursuivi après l'indépendance son combat pour la libération de la sphère littéraire et la recherche anthropologique afin de montrer que l'amazighité est un fondement de l'identité algérienne qui n'est pas enclavée dans une région donnée, mais constitue un espace national pour les algériens pour unifier la parole sur les plans linguistique et lexical.

La caravane poursuivra ses activités, dimanche soir, par la présentation au niveau du théâtre du port de Jijel de la pièce «Erriah El Assifa» de la troupe théâtrale de Tiziouza, adaptée d'un roman de Mouloud Mammeri.

Un don de 120 ouvrages sera également opéré au profit des bibliothèques communales de Jijel et Ziama Mansouria, comprenant des dictionnaires et des programmes scolaires publiés par le HCA en coordination avec l'agence Algérie Presse Service.

Des caravanes sillonneront en outre les communes de la wilaya de Jijel pour assurer la distribution de quelques-uns des ouvrages de Mouloud Mammeri.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE :

Le ministre de la Culture ordonne la fermeture de l'annexe Franz Fanon pour restauration

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi a annoncé, hier lors d'une visite à l'annexe Franz Fanon de la Bibliothèque nationale, que cette structure sera fermée fin juillet pour des travaux de restauration.

Le ministre a ordonné en outre le transfert de toutes les archives au siège principal à El Hamma, qualifiant de "déplorable" l'état dans lequel se trouve l'annexe Franz Fanon dont la création remonte à 70 ans.

"Une fois restaurée, cette structure sera destinée exclusivement aux chercheurs", a affirmé M. Mihoubi.

Concernant la nature des travaux prévus, le ministre qui a indiqué que "cet édifice, qui ne réunit pas les conditions de préservation des archives,



subira une grande opération de restauration et de réaménagement" précisant qu'une enveloppe de 85 millions de dinars sera allouée aux seuls travaux d'électricité.

M. Mihoubi, lors de sa visite, a mis l'accent sur l'importance de veiller au respect de l'aspect architectural de cet édifice. Siège principal de la

Bibliothèque nationale, l'édifice est devenu une annexe après l'ouverture de siège d'El Hamma en 1994.

Véritable trésor pour les chercheurs dans les domaines de la sociologie et de la presse, l'annexe conserve une grande partie des archives nationales dont certaines datent de 1830 et même d'avant.

CONSTANTINE :

M. Mihoubi s'enquiert de l'état de santé du comédien Rachid Zighmi

Le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi s'est enquis dimanche de l'état de santé du comédien Rachid Zighmi, admis samedi au centre hospitalier universitaire Benbadis (CHU) de Constantine.

Le ministre, qui était accompagné du wali de Constantine, Kamel Abbas, et du directeur général de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), Sami Bencheikh El Hocine, a souhaité un prompt rétablissement à l'artiste Zighmi, après s'être entretenu avec lui quelques instants.

Dans une déclaration à la presse, M. Mihoubi a indiqué que «Rachid Zighmi est l'un des artistes algériens les plus en vue que les responsables ne peuvent ignorer de par ce qu'il a apporté au paysage artistique algérien», ajoutant que sa visite à Rachid Zighmi qui fait face à cette épreuve est «tout à fait naturelle».

«Cette visite symbolise la solidarité de l'Etat à travers ses institutions avec les artistes algériens et aussi l'attachement du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à fin que les catégories créatives reçoivent de l'attention et de la

considération», a-t-il dit. Le ministre a exprimé son souhait de voir cet artiste, qui a à son actif plus de 45 œuvres artistiques (au théâtre, à la télévision et au cinéma), renouer bientôt avec l'ambiance artistique et culturelle dont il est l'un des artisans à Constantine et en Algérie.

M. Mihoubi a également pris connaissance des conditions de prise en charge du comédien auprès de ses proches, notamment sa fille Zohra, laquelle tout en saluant le geste du ministre, a fait savoir que son père souffre d'une tumeur à la colonne vertébrale depuis 8 mois, nécessitant plusieurs opérations chirurgicales qui ne lui ont pas permis de retrouver la mobilité.

Le comédien Rachid Zighmi a été admis au centre de lutte contre le cancer du CHU Benbadis de Constantine, samedi, avant d'être transféré au service des urgences médicales.

A noter que cet artiste, connu sous le nom de «Antar maladi», est l'un des principaux acteurs du feuilleton «Aâssab wa awtar» qui jouit d'une grande notoriété en Algérie, en sus d'autres émissions comme «Rih tour» et «Mani mani».

ORAN :

Cheb Khaled compte créer une école de musique raï en Algérie

Cheb Khaled compte créer une école de musique raï en Algérie avec le concours du ministère de la Culture, a annoncé dimanche soir la star de la chanson raï, lors d'un point de presse précédant son concert au théâtre de verdure d'Oran.

«Il y a de grands talents et de belles voix qui se perdent en Algérie.

Une école de musique peut aider à faire découvrir ces talents et enrichir la musique raï», a indiqué Khaled, ajoutant qu'il a, dernièrement, discuté du projet avec le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, qui s'est montré «très attentif» à cette idée. «Il faut montrer l'image de l'Algérie à l'étranger.

Nous avons les moyens, des voix et de grands talents et il ne manque que la volonté pour le faire», a-t-il soutenu, soulignant qu'il voudrait laisser «quelque



chose» aux jeunes de son pays avant de mourir.

Khaled a également annoncé avoir rendu visite, dimanche, à Blouï Houari, l'icône de la chanson oranaise, actuellement malade et alité, ainsi qu'à Houari Aouinet, hospitalisé.

«Blouï Houari est un maître, nous avons tant appris de lui», a-t-il dit, les larmes aux yeux, ajoutant que Blouï Houari, Rabah Driassa, Ahmed Wahby, Maazouz Bouadjadj, Hadj

M'hamed El-Anka et quelques autres sont des symboles. Khaled, qui retrouve la scène du théâtre de verdure Hasni Chekroune, après près de quatre années d'absence, a enchanté le public oranaise qui le lui a bien rendu. Prévu à 22 heures, le concert n'a démarré que minuit passée, à la grande joie du public qui a fait montre d'une grande patience. Comme à son habitude, le King du raï a entonné plu-

sieurs tubes de son répertoire, anciens et nouveaux, accompagné d'un orchestre de qualité et par le public qui connaissait ses chansons par cœur, notamment Nssi, nssi, malha dik zerga, shab el Baroud, Bakhta, Aïcha et bien d'autres. Pour rappel, une série de spectacles artistiques réunissant de grands noms de la chanson algérienne et arabe a été concoctée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) pour la saison estivale à Oran, et ce, du 9 au 17 juillet courant. Khaled, Mami, Assi Hilani, Dallal Abou Amma ainsi que Algerino, Humam, Nej, Rohff, les jaristes, Houria Aïchi, Cheb Mourad et Hbib Himoun seront au programme de ces spectacles.

La soirée de clôture sera donnée par Mami, qui reviendra sur la scène artistique après une absence remarquée.

COLLOQUE DE LA WILAYA IV HISTORIQUE À AÏN DEFLA

« Il faut lire les principes de la révolution à la nouvelle génération »

Sous le haut patronage du président de la république, Mr Abdelaziz Bouteflika, et sous l'égide du wali d'Ain Defla, la direction des moudjahidines et la secrétariat de wilaya de l'ONEM, a organisé le colloque de la Wilaya 4 historique; en collaboration avec la Fondation de la mémoire de la wilaya 4 historique et l'APC d'Ain Defla; qui a vu la participation de plusieurs chercheurs et d'étudiants, ainsi que plusieurs moudjahidines venus des wilayas de Tipasa, Chlef, Oran, Relizane, Tissemsilt, Médéa, Alger, Blida et Boumerdès, en présence du wali d'Ain Defla et des autorités civiles et militaires.

Salim Ben

La délégation s'est dirigée vers de la nouvelle polyclinique au chef-lieu de la wilaya, qui a porté le nom du moudjahid « Kortbi Madani », ensuite tout le monde s'est dirigé vers la maison de la culture Emir Abdelkader, qui avait du mal à contenir la très nombreuse assistance présente à l'ouverture du colloque organisé par la Direction des moudjahidines, animé par le dernier colonel de la wilaya 4, le Dr Youcef El Khatib ; président de la Fondation Mémoire de l'historique Wilaya IV ; qui a assuré dans son intervention, que grâce aux hommes de valeur que la France a été chassé du pays, avant de broser un tableau de la lutte de libération nationale et a mis en relief certains points restés obscures de la révolution.

Il a parlé de la « Bleuite » qui a fait des ravages à cause des agents infiltrés, du manque d'armes, de la mort à Ouled Bouachra du colonel Si M'hamed



Bougara dont le corps n'a jamais été retrouvé et aussi la grève des étudiants.

Le Dr Ismail Dahlouk, responsable de l'infirmerie installé dans la région de Médéa, a mis l'accent sur le rôle des jeunes étudiants et de des infirmiers qui

ont réussi à sauver des centaines de vies avec des moyens dérisoires.

« L'histoire de la Révolution demeure inconnue » Affirme Si Hassen.

« C'est notre devoir de la réécrire et la faire connaître aux générations futures »

a-t-il précisé. « Nous n'avons rien à cacher, nous vous parlons en toute sincérité et en toute transparence ».

Un témoignage en live qui a tenu en haleine toute l'assistance tant, la mémoire toujours vivace, le Colonel Si-Hassen a déroulé les dates, les noms et les lieux sans interruption.

A la fin de ce colloque quelques moudjahidines ont été récompensés à l'occasion de ce 55e anniversaire de l'indépendance, sous les chants révolutionnaire de quelques élèves et groupes locaux.

Nous avons rencontré plusieurs moudjahidines au colloque comme Si Ahmed Tablati, et le colonel Si Mustapha Abid, chef de la fondation de la wilaya v, qui nous ont confirmé que l'histoire de l'Algérie et très riche "Il nous faut des jours, des mois voir des années pour la réécrire, et la nouvelle génération doit connaître les quatre vérités sur les sacrifices et principes de cette glorieuse révolution et nous sommes prêts à témoigner".

PUBLICITÉ

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE AIN DEFLA

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والنقل

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

مديرية الأشغال العمومية
ولاية عين الدفلى

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 06.../2017

Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000044007

La direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux du Lot n°03: Travaux de réhabilitation de la route reliant le CC menant vers Zaouia Sidi Ben Cherki et le chemin de wilaya n°03 dans le cadre de l'opération intitulée Travaux de Réhabilitation de la branche Ouest D'EL Abadia (RN65 Giratoire Zaouia -CW03)

Les entreprises ayant la qualification et classification en travaux publics activité principale, de catégorie Quatre (04) et plus, en cours de validité, ayant réalisé des projets similaires (Travaux de réalisation, de réhabilitation, de dédoublement, de modernisation, route nationale, chemin de wilaya et aéroport) justifié par quatre (04) attestations au plus, de bonne exécution délivrées par les services contractants avec tonnage global des entrebés réalisés (BB 0/14 et GB 0/20) de 4.000T et quantités global de terrassement (déblais et remblais) réalisés 50.000 m3, et le chiffre d'affaire moyens des trois dernières années supérieures ou égale à 50x10⁶ DA, peuvent retirer le cahier des charges, dès la parution du présent avis, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, auprès du bureau des marchés de la direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla.

Les offres seront accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur suivantes :

1-Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Copie du statut pour les sociétés.
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle en travaux publics activité principale catégorie Quatre (04) et plus en cours de validité.
- quatre (04) Attestations au plus, de bonne exécution des projets (Travaux de réalisation, de réhabilitation, de dédoublement, de modernisation, route nationale, chemin de wilaya et aéroport) avec tonnage des entrebés réalisés (BB 0/14 et GB 0/20) et quantité terrassement réalisé
- Copies des bilans financiers des trois dernières années portant accusé de dépôts auprès des services impôts.

2-Offre technique :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges qui doit être obligatoirement signé et cacheté portant la mention manuscrite (Lu et Accepté).

3-Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Bordereaux des prix unitaires dûment remplis, signés, datés et cachetés par le soumissionnaire.
- Détail quantitatif - estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

NB : L'ensemble des pièces et documents constitutifs des dossiers de l'offre sont mentionnés dans l'article 06 pages N°04 du présent cahier de charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être remis dans trois enveloppes séparées et introduites dans une même enveloppe extérieure anonyme, cachetée et portant seulement les indications suivantes :

SOUSSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N : 06.../2017.
Lot n°03: Travaux de réhabilitation de la route reliant le CC menant vers Zaouia Sidi Ben Cherki et le chemin de wilaya n°03
Intitulé de l'opération : Travaux de Réhabilitation de la branche Ouest D'EL Abadia (RN65 Giratoire Zaouia -CW03).

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de AIN DEFLA

Dénomination : Direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla. Cité Khatib Mohamed -Ain Defla-

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou la presse.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant douze (12h00) heures (heures limite).

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant avant douze (12h:00) heures (heures limite).

La date d'ouverture des offres techniques et financières est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Ain Defla, les soumissionnaires sont invités à y assister

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée d'équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

TENNIS/ GRAND PRIX NATIONAL DE LA JEUNESSE : Le tennis club de Bachdjarah accueille l'évènement



Le grand prix national de la jeunesse comptant pour la saison 2017, aura lieu du 20 au 22 juillet 2017, au Tennis club de Bachdjarah (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT) dimanche sur sa page facebook.

"La participation est ouverte aux joueurs et joueuses poussins, benjamins et minimes qui ont atteint les quarts de finales des championnats régionaux Est, Ouest et Centre", a précisé la FAT.

Plus de 140 athlètes sont engagés dans cet évènement d'envergure nationale et le nombre pourra augmenter dans le cas où la direction des équipes nationales (DEN) de la FAT décide d'octroyer des invitations. "La liste des participants pour ce grand prix a touché la barre des 139 qualifiés.

Chez les garçons nous avons enregistré 71 athlètes alors que la gent féminine sera présente avec 68 noms. Cette liste n'est pas finale car les athlètes des équipes nationales peuvent prendre part à cette échéance si le DEN leur octroie des wild card (invitations)", a détaillé la même source.

Les tableaux du grand prix seront dirigés par le juge arbitre national Zohir Arkhi, tandis que Sadou Mohamed assurera la direction du tournoi.

"Le tirage au sort des tableaux est prévu le 19 juillet 2017, à 13h00 au siège de la FAT", a conclu l'instance fédérale.

TLEMCCEN :

30 wilayas attendues au festival des sports de la nature de Beni Bahdel

Pas moins de trente wilayas prendront part à la 4ème édition du Festival national des sports de nature, prévu du 12 au 16 juillet en cours à Beni Bahdel, une commune située au sud de la wilaya de Tlemcen, apprend-on lundi des organisateurs.

Mis sur pied par l'association des sports de nature de Beni Bahdel (ASNB), en collaboration avec la Fédération nationale du sport pour tous (FNST), ce festival drainera les représentants de pas moins de trente wilayas, a indiqué à l'APS Zerrouki Mohamed, responsable de la communication.

A cette occasion, douze disciplines sont programmées et permettront aux participants de se mesurer dans les randonnées pédestre, équestre et d'orientation, les courses cycliste et en canoë, la pêche sportive, le para-moteur, la voile, les jeux traditionnels, les exhibitions de cerf-volant, le tir à l'arc et le speed-ball, ajoute-t-on.

Relevant de la daïra de Beni Senous, Beni Bahdel est considérée comme la plus petite collectivité locale de la wilaya de Tlemcen. Elle abrite cette manifestation sportive de masse dans le but d'encourager la pratique des sports de nature dans cette région culminant à plus de 1.000



mètres d'altitude et disposant d'un grand barrage et de hautes montagnes.

Ce festival a vu, l'année dernière, la participation de 2.000 sportifs pour la seule discipline de la randonnée pédestre, selon M. Zerrouki qui a estimé que la manifestation contribuera à développer le tourisme écologique et culturel, ainsi que l'artisanat dans cette commune d'un peu plus de 3.000 âmes. Le programme de cette manifestation à laquelle collaborent plusieurs partenaires, dont l'Agence nationale des barrages et transferts d'eau, le Parc national de Tlemcen, la ligue locale de cyclisme et des associations, ainsi que l'Agence Events, prévoit, également, des volets touristique et culturel dont des expositions pluridisciplinaires.

APS

NATATION/MONDIAUX DE BUDAPEST :

Après Sahnoune, Cherouati charge la fédération algérienne

La nageuse algérienne Souad Cherouati a estimé que la gestion de la Fédération algérienne de natation (FAN) était "catastrophique" avant les championnats du monde de natation, prévus à Budapest (Hongrie), du 23 au 28 juillet.

"La FAN a refusé de prendre en charge un stage de préparation pour le mois de Ramadhan afin que je puisse jeûner et m'entraîner le soir pour préparer les championnats du monde. Le président de la Fédération, Hakim Boughadou, m'a dit que je ne ferai jamais de finale", a écrit Cherouati sur son compte facebook. Pour Cherouati, la réponse de Boughadou est mal placée et il fallait parler d'une autre manière. "Ses paroles étaient blessantes et pas dignes d'un président alors que je suis la seule fille qui a réalisé les minima de qualification depuis le mois d'avril. A la veille du Ramadhan, Réda Belkhal, le directeur technique national (DTN) m'a demandé de rentrer à Alger pour organiser à la va-vite un stage qui s'est tenu dans des mauvaises conditions et on m'a même demandé d'acheter le billet d'avion en disant que la FAN n'avait pas d'argent", a-t-elle raconté. La nageuse n'a pas apprécié le comportement de l'instance fédérale envers elle durant le stage : "Mon stage a duré deux jours dans un hôtel suite à une intoxication alimentaire car la nourriture était apportée de l'extérieur. (En outre), je n'avais aucune prise en charge médicale, j'ai quitté ce stage après avoir mis au courant la FAN qui, en contrepartie, ne s'est pas inquiétée (de son cas)". La FAN a, par ailleurs, exigé de la nageuse de réaliser les minima pour participer à ces championnats au moment où elle a délivré des invitations à d'autres, selon l'athlète. "On m'a exigé les critères de la FINA (Fédération internationale de natation), ce qui m'a coûté des sacrifices car ayant payé moi-même les compétitions pour faire les minima, alors que d'autres nageurs ont eu des invitations. Le DTN m'avait affirmé que ce ne serait pas possible de prendre des nageurs sans minima et que ce n'était pas correct, pourtant il a fait l'inverse. Ce genre de gestion est inadmissible et inacceptable, c'est un manque de respect aux nageurs et à leur travail", a-t-elle pesté. C'est le deuxième "bras de fer" entre l'instance fédérale et un de ses nageurs en une semaine. En effet, Oussama Sahnoune était sorti de son mutisme il y a quelques jours pour dénoncer une "erreur administrative" de la FAN qui a failli le priver d'une participation à l'épreuve du 50 m nage libre de ces championnats du monde.

ceptable, c'est un manque de respect aux nageurs et à leur travail", a-t-elle pesté. C'est le deuxième "bras de fer" entre l'instance fédérale et un de ses nageurs en une semaine. En effet, Oussama Sahnoune était sorti de son mutisme il y a quelques jours pour dénoncer une "erreur administrative" de la FAN qui a failli le priver d'une participation à l'épreuve du 50 m nage libre de ces championnats du monde.



PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA E BOUIRA

DAIRA DE LAKHDARIA

COMMUNE DE LAKHDARIA

Matricule fiscale : 098410135093424.

N°: 2663... /DETV/2017

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
POPULAIRE COMMUNALE DE LAKHDARIA

A /-/-)

Mr :BATATA ZINNEDINE

GERANT DE L'ENTREPRISE ETRB bat.BATATA ZINNEDINE
Coté gare Beni-Amrane - W.BOUMERDES

Objet : MISE EN DEMEURE N° : 01

Projet :Achèvement des Travaux du projet :Aménagement Urbain:Travaux de voirie Rue HAMANA - Lakhdaria

- Conformément au marché N° :12/2014, approuvés le : 30 avril 2014

- Vu les différents télégrammes adressés à l'entreprise afin de lui rapprocher au Bureau des marchés (APC LAKHDARIA) :

- Télégramme N° : 2017/2017 en date du : 22/05/2017.

- Télégramme N° : 2122/2017 en date du : 31/05/2017.

- Vu le statut Considérable dans l'avancement des travaux sans aucune justification.

- J'ai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure pour la première fois et cela afin de vous présenter au siège de l'APC (bureau des marchés) pour notification de l'ODS N° :09 (repris de travaux) et de reprendre les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels en vue de la réception du projet ; et cela dans un délai de (48) heures dès la première parution de la présente mise en demeure aux journaux nationaux.

Faute de quoi la résiliation à tort exclusive de l'entreprise sera prononcée conformément

l'article N° 112 du décret présidentiel N° :10-236 du 28 chaoal 1431 correspondant au 7

octobre 2010 portant réglementation de marché publics modifiée et complétée.

DK NEWS Anep : 517509 du 11/07/2017

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER AIN TOUTA

BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

Numéro d'identification Fiscal : 090705455083626

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 04/2017

L'établissement public hospitalier d'Ain Touta lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'Acquisition, installation et mise en services des équipements médicaux pour les différents services de l'EPH Aïn-Touta pour l'année 2017.

Lot n°01 : équipement pour le bloc opératoire

Lot n°02 : équipement pour imagerie médicale

Lot n°03 : équipement de laboratoire

Lot n°04 : équipement de réanimation

Objet de l'appel d'offre : Acquisition, installation et mise en services des équipements médicaux pour les différents services de l'EPH Aïn-Touta pour l'année 2017

Les opérateurs économiques autorisés à participer à l'appel d'offre : Fabricants, importateurs et distributeurs, dans le domaine médical, agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Retrait du cahier des charges :

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné auprès du bureau des marchés publics de l'établissement public hospitalier AIN-TOUTA. Contre de versement de 2 000,00 DA. libellé à l'ordre de trésorier des communes et de secteur sanitaire Aïn Touta

Présentation des offres :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant le N° de TEL et du FAX et l'adresse du soumissionnaire, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature E1), (offre technique E2) ou (offre financière E3).

Selon le cas, Les trois enveloppes E1, E2, E3 sont mises dans une autre enveloppe anonyme E, comportant la mention :

« A n° ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 04/2017

ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICES DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES À L'EPH AIN-TOUTA POUR L'ANNÉE 2017

Ligne de dépôt des offres : Etablissement public hospitalier de Aïn-Touta - bureau des marchés publics.

Adresse : ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE AIN-TOUTA RUE DU MARTYR INCONNU AIN-TOUTA(05002) WILAYA DE BATNA

La liste sommaire des pièces exigées :

I- le dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

2. Pour les sociétés, une copie des statuts

3. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

4. L'autorisation délivrée par le Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière du attestant de qualité de fabricant, d'importateur ou distributeur agréé

5. Les références bancaires.

6. Pour les importateurs, l'engagement solidaire fabricant/importateur.

7. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés

8. L'offre technique :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle joint au cahier des charges ;

2. Les résumés des caractéristiques du produit

3. Engagement de délai de livraison signé par le soumissionnaire

4. Engagement de délai de garantie par le soumissionnaire

5. Engagement de service après vente signé par le soumissionnaire

6. Certificat de conformité de l'équipement

7. Mémoire de gestion technique conformément à l'article 67 et 78 du D P 15/247

8. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite lu et accepté »

II- L'offre financière :

A insérer dans une enveloppe à part fermée, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise pour les références de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre financière », doit comprendre ce qui suit :

1. une lettre de soumission selon le modèle joint.

2. Le bordereau des prix unitaires en hors taxes renseignés et signés « Le cachet et la signature par le soumissionnaire ;

3. Le détail quantitative estimative renseignés et signés « Le cachet et la signature par le soumissionnaire ;

Validité des offres :

La durée de validité des offres est de 90 jours + 10 jours (délai de préparation des offres)

Les soumissionnaires demeureront engagés par leurs offres pendant une période de cent (100) jours à compter de la date de réception des offres.

Délai de préparation des offres et date de dépôt : Les offres accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges doivent être déposées dixième (10) jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou BOMOP à 13h30.Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

Ouverture des plis : L'ouverture du dossier de candidature, offre technique et offre financière se fera le dixième jour à 9h00 en séance publique au siège de l'établissement public hospitalier d'Aïn Touta en présence des soumissionnaires désireux y assister.

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (6^E JOURNÉE / GR. B) :

L'USM Alger termine seule en tête

Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger, a terminé seul en tête du groupe «B», après sa victoire (4-1, mi-temps 2-0) contre les Zimbabwéens de Caps United, en match comptant pour la sixième et dernière journée de la phase de poules, disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger).



Un très bon classement en prévision des quarts de finale, car il permettra à l'USMA d'éviter le leader du groupe «A», l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie), puisque c'est son dauphin, le Ferroviario Da Beira (Mozambique), qu'il affrontera pour une place en demi-finales.

L'autre avantage pour les Rouge et Noir d'avoir terminé à la première place de leur groupe réside dans le fait qu'ils commenceront par se déplacer chez le Ferroviario, avant de le recevoir au match retour.

Les Algérois s'étaient attendus à un match difficile contre Caps United, mais les choses se sont finalement très bien passées pour eux, avec cette large victoire (4-1), qui récompense bien leur efforts. Les poulains de l'entraîneur belge, Paul Put, ont effet réussi un match sérieux, aussi bien sur le plan défensif qu'off-

DÉCLARATIONS

Paul Put (Entraîneur de l'USM Alger) : «Notre équipe a réussi un très bon match, sur tous les plans, ce qui lui a permis de remporter cette importante victoire, grâce à laquelle elle termine seule en tête du groupe. Je suis très satisfait du rendement de mes joueurs, tant sur plan défensif qu'offensif. Ils se sont procurés un très grand nombre d'occasions, et même en termes de qualité de jeu, je trouve qu'il n'y a rien à redire. J'espère que nous continuerons à progresser, pour atteindre un meilleur niveau de compétition, car le parcours est encore long»

Lloyd Chitembwe (Entraîneur de Caps United) : «On s'est présentés à Alger avec l'intention de gagner, mais nous sommes tombés sur une bonne équipe, qui a réussi un meilleur match que nous. Malgré l'élimination, je suis satisfait du rendement de mes joueurs, car ils ont vraiment fait le maximum».

fensif. Ils ont d'ailleurs failli ouvrir la marque dès le coup d'envoi de la rencontre, par Okacha Hamzaoui, puis par Rabie Meflah, qui s'étaient procurés une belle occasion chacun, alors que le chrono indiquait à peine une minute de jeu.

Deux chaudes alertes qui ont poussé les Zimbabwéens à se replier un peu plus derrière, mais à force d'insister, les Rouge et Noir ont fini par trouver la faille, grâce au «rouquin» Ziri Hammar, ayant envoyé le ballon en pleine lucarne, d'un joli tir croisé (37e).

Cinq minutes plus tard, suite à une nouvelle offensive bien orchestrée par les Usmistes, Hemmar s'est transformé en passeur décisif, puisque c'est lui qui a déposé le ballon sur la tête de Hamzaoui pour le deuxième but (42).

La première mi-temps s'est achevée sur le score de deux buts à zéro en faveur de l'USMA, qui ayant fait le plus dur dans ce match, est revenue nettement moins incisive après la pause.

Une situation qui a permis aux Zimbabwéens de bien revenir dans le match et de lancer quelques belles offensives au début de la seconde période, mais sans grand danger pour le gardien Mohamed Lamine Zemmamouche.

La réussite était plutôt du côté des Usmistes, qui même en jouant avec moins de hargne qu'en première mi-temps, ont réussi à ajouter un troisième but à la 78e minute.

C'était suite à un corner bien botté par Rabie Meflah, et repris d'une belle tête croisée par Oussama Derfalou (30).

Pensant cependant avoir définitivement plié le match, les poulains du coach Paul Put ont lâché prise dans les dix dernières minutes de la rencontre.

Ce qui s'est avéré être un mauvais choix, puisque les joueurs de Caps United étaient loin d'être anéantis. C'est d'ailleurs pendant ce moment de «relâchement» qu'ils ont réussi à réduire la marque, par

Abbas Amidu (81'). Les Usmistes se sont alors remis au sérieux et leurs efforts ont été rapidement récompensés par un quatrième but, signé Derfalou, qui avait profité d'une balle mal renvoyée par le gardien adverse, pour pousser le ballon au fond des filets (88').

Dans l'autre match de ce groupe «B», le Zamalek d'Egypte s'est neutralisé (2-2) avec les Libyens de Ahly Tripoli. Les buts du Zamalek ont été inscrits par Morsi (13') et

Youcef (75), alors que les Libyens ont marqué par Salto (45'+1 Pen) et Mbide (69').

A la faveur de ce résultat, c'est le représentant libyen, Ahly Tripoli, qui accompagne l'USMA en quarts de finale, alors que le Zamalek et Caps United sont éliminés.

Le Ahly, deuxième de son groupe derrière l'USMA, sera opposé au leader du groupe «A», en l'occurrence : l'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie).

Résultats de la 6e journée

Groupe A:

Vendredi 7 juillet :

Etoile du Sahel (Tunisie) - El Merreikh (Soudan) (El Merreikh disqualifié)
El Hilal (Soudan) - Ferroviario Beira (Mozambique) (El Hilal disqualifié)

Classement:	Pts	J	Diff
1. Etoile du Sahel	12	6	+9 Qualifiée
2. Ferroviario Beira	8	6	-6 Qualifié
3. El Merreikh	7	6	0
4. El Hilal	4	6	-1

Groupe B:

Dimanche 9 juillet :

USM Alger (Algérie) - Caps United (Zimbabwe) 4-1
Zamalek (Egypte) - Ahly Tripoli (Libye) 2-2

Classement:	Pts	J	Diff
1. USM Alger	11	6	+7 Qualifiée
2. Ahly Tripoli	9	6	+1 Qualifiée
3. Zamalek	6	6	-2
.. Caps United	6	6	-6

Groupe C:

Dimanche 9 juillet :

Espérance Tunis (Tunisie) - Saint-George (Ethiopie) 4-0
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - AS Vita Club (RD Congo) 1-1

Classement:	Pts	J	Diff
1. Espérance Tunis	12	6	+7 Qualifiée
2. Mamelodi Sundowns	9	6	+2 Qualifié
3. Saint-George	5	6	-5
.. AS Vita Club	5	5	-4

Groupe D:

Samedi 8 juillet :

Al Ahly (Egypte) - Coton Sport (Cameroun) 3-1
Wydad Casablanca (Maroc) - Zanaco (Zambie) 1-0

Classement:	Pts	J	Diff
1. Wydad Casablanca	12	6	-2 Qualifié
2. Al Ahly	11	6	+4 Qualifié
3. Zanaco	11	6	+2
4. Coton Sport	0	6	-10

Le point sur le groupe «B»

Résultats :

Zamalek (Egypte) - Ahly Tripoli (Libye) 2-2
USM Alger (Algérie) - Caps United (Zimbabwe) 4-1

Classement :	Pts	J	Diff
1)- USM Alger	11	6	+7
2)- Ahly Tripoli	9	6	+1
3)- Zamalek	6	6	-2
--)- Caps United	6	6	-6

Programme des quarts de finale

Ahly Tripoli (Libye) - ES Sahel (Tunisie)
Al Ahly (Egypte) - ES Tunis (Tunisie)
Ferroviario Beira (Mozambique) - USM Alger (Algérie)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - WA Casablanca (Maroc).

Les matchs aller auront lieu entre le 8 et le 10 septembre, et le retour entre le 15 et 17 du même mois.

L'USM Alger monte en puissance, le rêve est permis

L'USM Alger a clôturé sur les chapeaux de roues sa saison 2016-2017 en infligeant un carton à Caps United du Zimbabwe (4-1), dimanche soir au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 6e et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, où le rêve est désormais permis pour les Algérois qui montent en puissance depuis quelque temps.

L'USMA, finaliste malheureux de la Ligue des champions de 2015, a terminé première de son groupe B avec 11 points, ce qui lui permet d'affronter en quarts de finale Ferroviario Beira du Mozambique qui a profité de la disqualification des deux clubs soudanais, Al Merreikh et Al Hilal pour s'offrir le deuxième billet du groupe A.

Au-delà des statistiques réalisées par l'USMA au cours de cette phase de poules en s'illustrant notamment comme meilleure attaque dans les quatre groupes avec 12 réalisations, c'est surtout les belles copies rendues lors des derniers matchs, en particulier ceux disputés au stade du 5-Juillet, qui poussent aujourd'hui les fans de croire plus que jamais au trophée continental qui manque au palmarès de la formation de Soustara.

Les supporters usmistes, très nombreux face à Caps United, n'ont pas manqué d'ailleurs de réclamer à leurs joueurs la première étoile africaine, encouragés sans doute par leur rendement sur le terrain.

Il s'agit désormais pour eux d'une ambition légitime, eux qui ont fêté pour l'occasion et comme il se doit le 80e anniversaire de l'USMA.

L'entraîneur Paul Put, arrivé en milieu de la phase aller, n'a pas caché sa satisfaction de la prestation des siens lors de cette dernière apparition de la saison, mais il reste persuadé que son équipe dispose encore d'une marge de progression considérable.

«Je suis très satisfait du rendement de mes joueurs, tant sur plan défensif qu'offensif.

Ils se sont procurés un très grand nombre d'occasions, et même en termes de qualité de jeu, je trouve qu'il n'y a rien à redire.

J'espère que nous continuerons à progresser, pour atteindre un meilleur niveau de compétition, car le parcours est encore long», a déclaré le technicien belge à l'issue de la rencontre.

Les Usmistes n'auront pas beaucoup de temps pour reprendre leur souffle après une longue et harassante saison, car les challenges qui les attendent la saison prochaine, en particulier la Ligue des champions, les obligent à remettre rapidement le bleu de chauffe.

L'USM Alger meilleure attaque de la phase de poules

L'USM Alger a terminé à la première place au classement des meilleures attaques de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football clôturée dimanche soir avec 12 réalisations.

Les Usmistes, leaders de leur groupe B avec 11 unités, ont réussi ainsi une moyenne de deux buts par match.

Pour leur dernière apparition dans cette phase, ils ont infligé un carton aux Zimbabwéens de Caps United (4-1), au stade du 5-Juillet (Alger).

La moitié des buts usmistes marqués au cours de la phase de poules sont l'oeuvre du défenseur Farouk Chafai et de l'attaquant Oussama Derfalou, qui comptent chacun trois banderilles.

Le club de la capitale algérienne devance d'un but les Libyens du Ahly Tripoli, ainsi que les Tunisiens de l'ES Tunis, co-deuxièmes meilleures attaques avec 11 unités.

L'USMA, co-dauphin du championnat de Ligue 1 algérienne, avait terminé également comme meilleure attaque de cette compétition (2016-2017) en parvenant à inscrire 50 buts en 30 matchs. L'attaque des Rouge et Noir, qui vient d'être renforcée par Okacha Hamzaoui, auteur de son premier but pour sa première titularisation face à Caps United, et Fawzi Yaya, sera l'atout majeur de l'entraîneur belge Paul Put, en vue de la suite du parcours africain, à commencer par la double confrontation en septembre prochain contre Ferroviario Beira (Mozambique) en quarts de finale de la prestigieuse compétition continentale interclubs.

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS : Avec 12 formations qualifiées, l'Afrique du Nord en force en quarts

Les clubs nord-africains seront présents en force (12) lors des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique et de la Confédération africaine de football prévus en septembre prochain, grâce à leurs performances pendant la phase de poules des deux épreuves clôturée dimanche soir.

Ainsi, ils seront pas moins de six formations nord-africaines à participer aux quarts de finale de la Ligue des champions, dont le représentant algérien, l'USM Alger, leader du groupe B.

Outre l'USMA, les autres formations en question sont : le Ahly Tripoli de Libye, l'ES Sahel et l'ES Tunis de Tunisie, Al Ahly d'Égypte et le WA Casablanca du Maroc.

L'élimination du Zamalek d'Égypte aura été la grosse déception de cette phase de poules.

Les Cairotes, finalistes malheureux de la précédente édition de la prestigieuse compétition continentale interclubs, n'ont pas saisi l'occasion de recevoir les Libyens du Ahly de Tripoli lors de la dernière journée pour faire la différence, en se contentant d'un nul (2-1).

Un résultat ayant fait les affaires des Libyens, qui la belle surprise due groupe B, eux qui avaient pourtant été contraints d'accueillir leurs adversaires loin de leurs



bases à Tripoli (ils ont été dominés à Sfax en Tunisie). Du coup, les quarts de finales proposent déjà deux derbies nord-africains qui s'annoncent palpitants. Le Ahly Tripoli croisera le fer avec l'ES Sahel, tandis qu'Al Ahly d'Égypte affrontera l'ES Tunis. L'USMA a hérité de Ferravario Beira (Mozambique),

alors que le WA Casablanca va défier le champion en titre, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud.

En Coupe de la Confédération, le nombre de nord-africains ayant validé leurs billets pour les quarts de finale est moins important.

Elles seront quatre équipes à poursuivre l'aventure, dont deux tunisiennes

(CS Sfax et Club africain) en plus du MC Alger et du FUS Rabat marocain.

L'Afrique du Nord est déjà assurée de deux places dans le dernier carré de l'épreuve, puisqu'il y aura deux derbies maghrébins au menu des quarts de finale : MC Alger-Club africain, et FUS Rabat-CS Sfax.

LIGUE 2 MOBILIS/MO BÉJAÏA : L'entraîneur Miloud Hamdi temporise



L'ancien entraîneur de l'USM Alger Miloud Hamdi a demandé un temps de réflexion avant de trancher l'offre que lui a faite la direction du MO Béjaïa, a appris l'APS hier auprès de la direction de ce club relégué en Ligue deux Mobilis de football.

Le MOB devait être entraîné, en vue de la saison prochaine, par l'ex-sélectionneur national adjoint, Nabil Neghiz, sauf que ce dernier a fini par atterrir au NA Hussein-Dey (Ligue 1, Algérie), avec lequel il s'apprête à disputer la coupe arabe des clubs en Égypte.

Hamdi est resté inactif au cours de la défunte saison, après avoir quitté la barre technique de l'USM Alger, l'été dernier, club où il a émergé et se qualifiant pour remporter le titre de champion et à se qualifier en finale de la Ligue des champions d'Afrique pour la première fois de son histoire.

Côté effectif, les "Crabes" qui ont connu beaucoup de départs cet été, ont enregistré jusque-là six arrivées : Bilal Bouldieb (US Biskra), Amir Soltane (ESM Koléa), Nezouani Abdelhakim et Fethi Noubli (DRB Tadjenanet), Mehdi Kadri (NRB Reghaïa) et Ali Bencherif (GC Mascara). Par ces renforts, le malheureux finaliste de la Coupe de la Confédération africaine lors de la précédente édition espère retrouver rapidement l'élite.

COUPE DE CÔTE D'IVOIRE : AS Tanda - Africa sports en finale

L'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) et l'Africa sports d'Abidjan ont remporté la coupe de Côte d'Ivoire de la Tanda de Tanda après avoir battu à l'issue de la 54^e finale de la coupe de Côte d'Ivoire, la 54^e finale de la coupe de Côte d'Ivoire.

L'AS Tanda s'est qualifiée face à l'équipe de Tanda.

but de Foba Koffi Stevens. De son côté, l'Africa sports d'Abidjan s'était qualifiée pour la finale de la coupe de Côte d'Ivoire après avoir battu l'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) à l'issue de la 54^e finale de la coupe de Côte d'Ivoire.

L'AS Tanda s'est qualifiée face à l'équipe de Tanda.

Coupe succèdera au palmarès au Séwé Sports de San Pedro. L'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) a remporté la coupe de Côte d'Ivoire après avoir battu l'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) à l'issue de la 54^e finale de la coupe de Côte d'Ivoire.

L'AS Tanda s'est qualifiée face à l'équipe de Tanda.

L'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) a remporté la coupe de Côte d'Ivoire après avoir battu l'Association sportive de Tanda (AS-Tanda) à l'issue de la 54^e finale de la coupe de Côte d'Ivoire.

L'AS Tanda s'est qualifiée face à l'équipe de Tanda.

FOOTBALL/TRANSFERT :

Adel Lakhdari (MO Béjaïa) s'engage pour deux saisons avec le MC Oran

Le défenseur du MO Béjaïa (Ligue Mobilis de football) Adel Lakhdari s'est engagé lundi pour un contrat de deux ans avec le MC Oran, a appris l'APS auprès du pensionnaire de Ligue 1 algérienne.

Le joueur âgé de 27 ans, passé notamment par l'ASO Chlef Ligue 2, rejoint au MCO, le latéral gauche Zinedine Mekkaoui (ex-RC Relizane) et l'attaquant Mohamed Tiaïba (ex-Shihaniya/Qatar), et le meneur de jeu Mohamed Amine El-Amali (ex-USM El-Harrach) qui ont signé chacun un contrat de deux années avec le club de la capitale

de l'Ouest en juin dernier.

La barre technique a été confiée au Tunisien Mouaz Bouakkaz qui aura la mission de remettre le club oranais sur rails après plusieurs saisons à jouer pour le maintien.

Le MCO a connu le défilé de deux entraîneurs lors de l'exercice passé.

Omar Belatoui a dirigé l'équipe jusqu'à la 23^e journée, avant qu'il ne soit remplacé par le Français Jean-Michel Cavalli.

Ce dernier n'a tenu que l'espace de deux journées, avant d'être remplacé par l'entraîneur-adjoint Bachir Mecheri à qui la direction



du club a confié les commandes techniques jusqu'à la fin de la compétition.

Après une phase aller bouclée en position de dauphin, le MCO a connu des turbu-

lences lors de la seconde partie de la saison qui ont failli précipiter l'équipe au purgatoire, terminant la saison à la 8^e place avec 40 points.

LIGUE 1 MOBILIS/ TRANSFERT : Bouteba (ex-ES Sétif) 11e recrue estivale du NA Hussein-Dey

Le défenseur Sofiane Bouteba, libéré par l'ES Sétif, s'est engagé pour un contrat de deux ans avec le NA Hussein-Dey, a appris l'APS hier du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

L'ancien sociétaire du DRB Tadjenanet (28 ans) devient ainsi la 11^e recrue estivale du Nasria après Harrag, Chouiter, Oukkal, Alati, Brahim, Roudine, Azzouz, Addadi, Chekhrif et le gardien de but Boussouf. Côtés départs, le club s'est passé des services, entre autres, du portier Azzedine Doukha parti en Arabie Saoudite et l'attaquant Mohamed Amine Abid alors que le capitaine de l'équipe Sofiane Bendekka a décidé de résilier son contrat pour rejoindre le MC Alger ou l'ES Sétif. La direction a confié la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement du Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz sera assisté de l'ancien joueur du club Bilal Dziri. Le NAHD prendra part à la Coupe arabe des clubs champions qu'abritera l'Égypte du 22 juillet au 6 août. Les coéquipiers du buteur maison Ahmed Gasmî évolueront dans le groupe A en compagnie du Al Ahly du Caire (Égypte), d'Al-Wihda (Émirats arabes unis) et d'El-Fayçalî (Jordanie). La phase de poules se poursuivra jusqu'au 30 juillet. Le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifieront pour les demi-finales prévues le 2 août. La finale a été programmée le 5 août.

La Coupe Arabe des clubs champions (ndlr, ancienne formule) s'est arrêtée en 2013 suite au retrait de l'ancien sponsor majeur de la compétition. Le dernier vainqueur de la compétition (ancienne formule) n'est autre que l'USM Alger contre la formation koweïtienne d'Al Arabi (0-0, 3-2) en 2013.

APS

MATCH AMICAL : ES Sahel- FC Valence reporté à une date ultérieure

Le match amical entre l'ES Sahel et le FC Valence (Liga espagnole), initialement, prévu dimanche prochain à Soussse, a été reporté au mois d'août, rapporte hier l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP), citant une source proche du club sahélien.

La même source a précisé que la décision de report du match fait suite à la demande du staff technique étoilé afin de permettre aux joueurs d'observer du repos et de gagner une semaine supplémentaire dans la préparation du cham-

pionnat de Tunisie de la ligue 1 professionnelle de football (2017-2018), dont le coup d'envoi sera donné le 15 août prochain.

« L'ES Sahel à l'entière liberté de fixer la date du match amical qui devrait se tenir au mois août prochain » a-t-il ajouté.

La formation sahélienne, rappelle-t-on, a été battue par l'Olympique de Marseille (0-2), dimanche soir en match amical disputé au stade Francis Turcan à Martigues (40 km Marseille, France).

L'OM a rapidement mené grâce à un but du Portugais Rolando (5e) avant que Hamza Lahmer ne rate l'égalisation en manquant un penalty à la 29^e.

En seconde période, les Olympiens ont réussi à doubler la marque par Valère Germain à la 62^e.

Outre le championnat de la Ligue 1, l'ES sahel prépare également les quarts de finale de la ligue des champions d'Afrique où elle sera opposée à Al Ahly Tripoli (match 8-10 septembre retour: 15-17 septembre).

Neymar ne ferme pas la porte à un départ

Lors d'un entretien accordé à **Marca**, Neymar a évoqué la possibilité d'un départ du FC Barcelone. "Qui sait de quoi demain est fait. Maintenant, je suis heureux, bien adapté au club. Mais tout peut arriver, qui sait...", a-t-il lâché au quotidien. Pour rappel, le Brésilien évolue avec les **Blaugranas** depuis l'été 2013. Il a notamment inscrit 68 buts en 123 matchs de Liga.



Costa aurait l'intention de sécher la reprise

Selon **As**, l'attaquant espagnol de Chelsea, **Diego Costa**, ne sera pas présent ce lundi à la reprise de l'entraînement de son club. Son entourage assure qu'il est encore au Brésil et pas disposé à rentrer en Angleterre. On pensait que l'idée d'un bras de fer entre **Diego Costa** et Chelsea était passée. Il n'en sera finalement peut-être rien. Selon **As**, le buteur espagnol des Blues, actuellement en vacances au Brésil, n'aurait pas l'intention de rentrer à Londres, alors qu'il est attendu ce lundi à l'entraînement avec les Blues. Alors qu'**Antonio Conte** lui a déjà signifié qu'il ne comptait pas sur lui pour la saison à venir, **Costa** n'a qu'une idée en tête : retourner à l'**Atlético de Madrid**. Son entourage aurait affirmé à **As** qu'il n'avait pas l'intention de prendre un billet d'avion pour être ce lundi en Angleterre.

Arsenal met un gros stop à Sanchez

Alexis Sanchez refuse de prolonger à Arsenal et souhaite rejoindre **Manchester City**. Mais les **Gunners** refusent cette option.

Le feuilleton **Alexis Sanchez** est loin d'être terminé, il devrait encore nous tenir en haleine durant plusieurs semaines. En cause, l'ancien **Barcelonais** a refusé de prolonger son contrat (malgré une offre de salaire à 350 000 euros par semaine), dont le terme est fixé dans un an. Dans ces conditions, Arsenal est quasi obligé de le laisser partir pour ne pas perdre sa valeur marchande dans un an.

Sanchez sur le départ, mais pas à City

Les **Gunners** s'y sont déjà préparés en recrutant le Lyonnais **Alexandre Lacazette** pour 53 millions d'euros plus 7 de bonus. Un fort investissement qui suppose que l'international français démarrera la saison dans la peau du titulaire à la pointe de l'attaque, un poste où avait été repositionné le Chilien la saison passée, au détriment d'**Olivier Giroud**. **Alexis Sanchez** n'ayant pas envie de repartir sur une aile, son départ paraît inévitable. Problème pour lui, Arsenal n'accepterait pas de le laisser partir vers **Manchester City**, qui constitue sa priorité. La raison ? Le club londonien refuserait catégoriquement de renforcer un concurrent direct de Premier League, selon le **Sunday Express**. Cela peut se comprendre, d'autant que l'attaquant de 28 ans dispose de plusieurs alternatives, à commencer par le **Bayern Munich** et le **PSG**, très intéressés par son profil.

Chelsea se rabat sur la piste Morata

Après le cuisant échec de la piste **Romelu Lukaku**, Chelsea s'active pour trouver un successeur à **Diego Costa**, lequel ne veut pas entendre parler d'une saison supplémentaire chez les Blues. Selon les informations du quotidien **As**, les Londoniens pourraient mettre 80 millions d'euros sur la table afin d'obtenir le renfort d'**Alvaro Morata** (24 ans), l'attaquant du **Real Madrid**. Pour rappel, ce dernier a inscrit 15 buts en 26 rencontres de Liga, la saison passée.

Le Bayern en pole pour rodriguez ?

Si le **PSG** pensait boucler le dossier **James Rodriguez** dans les prochaines semaines, il risque de se faire devancer. Le **Bayern Munich** s'apprêterait à formuler une offre pour le **Colombien**.

Selon les informations de **Caracol Televisión**, les **Bavarois** pourraient transmettre une proposition, "dans les prochaines heures", afin d'obtenir la signature du **Madrilène**. Pour rappel, **Florentino Perez** attendrait 60 millions d'euros pour laisser filer le milieu offensif.

Carlo Ancelotti dédicace un maillot pour ... Thomas Müller

La reprise rime avec sourire dans le club **bavarois**. L'entraîneur italien n'a pas hésité à signer une tunique pour son joueur, visiblement ravi.

En pleine préparation pour la saison 2017-2017, l'atmosphère semble paisible au sein du **Bayern Munich**. Avec plusieurs internationaux en vacances, l'effectif n'est pas pléthorique pour **Carlo Ancelotti** et il en a profité pour se rapprocher de certains joueurs.



ALGÉRIE-ITALIE: Si Afif passe en revue avec Paolo Corsini les relations d'amitié solides unissant les deux pays

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger, à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif a passé en revue, hier à Alger, avec le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini, les relations d'amitié solides unissant les deux pays et les moyens de les promouvoir, ainsi que les perspectives de coopération bilatérale devant être hissées à la hauteur de la volonté politique exprimée par les dirigeants politiques des deux pays, indique un communiqué de l'APN.

Lors de sa rencontre avec la délégation du sénat italien conduite par Paolo Corsini qui a effectué une visite de deux jours en Algérie, M. Si Afif a insisté sur "l'importance de renforcer la coopération à tous les niveaux notamment parlementaire", saluant "la position positive de l'Italie" durant la décennie noire vécue par l'Algérie, ajoute le communiqué. Évoquant l'expérience pionnière de l'Italie dans le domaine des petites et moyennes entreprises (PME), M. Si Afif a appelé à la consolidation de la coopération et du partenariat entre les deux pays dans ce domaine. Il a présenté, en outre, un aperçu sur la composante pluraliste du parlement algérien qui adopte le système bicaméral, rappelant le processus de transition démocratique qu'il avait connu l'Algérie en dépit des conditions difficiles qu'elle avait traversées.

Il a salué, à cet effet, les réformes profondes initiées par le président de la République qui a jeté les fondements de la stabilité et de la réconciliation couronnée par une Constitution consensuelle "venue conforter la pratique démocratique, les libertés politiques et individuelles et accorder d'importantes prérogatives au pouvoir législatif et confier un rôle important à l'opposition politique".

Concernant les relations internationales, M. Si Afif a insisté sur "l'impératif de soutenir le dialogue et la réconciliation comme unique moyen de règlement des conflits". Le responsable a également mis l'accent sur la nécessité de trouver une solution juste à la question du Sahara occidental. Il a, par ailleurs, évoqué le terrorisme qu'il considère comme phénomène transfrontalier, rappelant que l'Algérie avait, très tôt, mis en garde contre ses retombées. Il a, entre autres, abordé la question de l'immigration à laquelle il faut faire face à travers une approche de développement en faveur de la stabilité dans les pays du sud. De son côté, la délégation parlementaire italienne a salué "l'expérience démocratique algérienne et les réformes politiques opérées", appelant à approfondir la concertation entre les deux pays et à renforcer la coopération dans les domaines économique, scientifique et culturel. L'Algérie a toujours eu un point de vue "juste" à l'égard de plusieurs questions posées sur la scène internationale, a-t-il soutenu, indiquant que le dialogue constitue le meilleur moyen pour appuyer la stabilité dans les pays de la région. "L'Union européenne (UE) devrait élaborer un deuxième plan Marshall destiné à l'Afrique", a-t-il ajouté. S'agissant de la question de l'immigration, la délégation italienne a déploré "l'échec de l'UE à adopter une politique unifiée à l'égard de cette question qui menace l'entité de l'union", estimant que l'appui à la stabilité et au développement constituait le plus important facteur pour maîtriser ce phénomène.

L'Algérie et l'Italie favorables à la signature d'un protocole d'accord en matière de formation d'imams

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et le vice-président de la commission des Affaires étrangères du Sénat italien, Paolo Corsini, ont exprimé hier à Alger la volonté des deux pays de signer un protocole d'accord en matière de formation d'imams en Italie. «Les discussions ont permis d'avoir une vision commune pour la signature d'un protocole d'accord relatif à la formation d'imams en Italie», a déclaré M. Mohamed Aïssa à la presse à l'issue d'un entretien avec M. Corsini.

Il a expliqué que cet accord, qui permettra la formation à court et long termes d'imams sur le sol italien, est issu de l'expérience algérienne en matière de lutte et prévention contre l'extrémisme violent. La rencontre a porté également sur l'échange des points de vue et d'expériences en matière de cohabitation entre les cultures et civilisations, a-t-il dit, plaidant en faveur de l'élargissement de la coopération commune dans ce domaine dans le bassin méditerranéen afin de promouvoir les valeurs humaines, de modération et de tolérance. De son côté, M. Corsini a indiqué avoir reçu, lors de son entretien avec M. Mohamed Aïssa, «un témoignage exemplaire des pratiques d'une religion modérée, tolérante et de dialogue». «Le ministre a fait une démonstration très significative de cette pratique et le protocole d'accord en matière de formation d'imams sera très utile pour l'Italie» et pour le dialogue inter-civilisationnel, a-t-il ajouté.

APS

ALGÉRIE-LIGUE ARABE Décès du secrétaire général-adjoint de la Ligue arabe Ahmed Ben Helli

Le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Ahmed Ben Helli, est décédé dimanche matin au Canada à l'âge de 77 ans des suites d'une longue maladie, a annoncé le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit.

En cette douloureuse circonstance, M. Aboul Gheit a rendu hommage au défunt, soulignant que la Ligue arabe avait perdu «une sommité du Secrétariat général et une figure de proue de l'action diplomatique arabe», saluant les qualités de «cet homme de valeurs qui jouissait d'un haut sens national et arabe».

Le SG de la Ligue arabe a mis en exergue les efforts «sincères et constantes» du défunt en faveur de la concrétisation des objectifs et principes de la Ligue arabe ainsi que ses vertus, ses compétences et sa connaissance approfondie de l'action arabe.

M. Aboul Gheit a rappelé également «les bonnes relations ayant réuni le regretté avec les membres du secrétariat général de la Ligue arabe,

les représentants des pays membres et de toutes les institutions de l'action arabe commune».

Né le 26 août 1940 à Tlemcen, Ahmed Ben Helli a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1960 où il s'initie aux arts de la guérilla et au déminage.

Le défunt est la deuxième personnalité à occuper le poste de secrétaire général adjoint après le tunisien Noureddine Hachad.

Il est également le seul secrétaire général adjoint à avoir son mandat renouvelé eu égard à ses grandes compé-



tences et sa longue expérience dans l'action arabe commune. Le diplomate algérien était ambassadeur de l'Algérie au Soudan avant d'occuper le poste de conseiller du secrétaire général de la Ligue arabe, puis secrétaire général adjoint durant le mandat de Ismat Abdelmadjid. Il a été réélu au même poste durant le mandat de Amr Moussa.

DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DU DÉFUNT

Le président Bouteflika salue le dévouement du défunt Ahmed Ben Helli en faveur de l'action arabe commune

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille du Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, le diplomate algérien Ahmed Ben Helli décédé dimanche matin, dans lequel il a salué le dévouement du défunt en faveur de l'action arabe commune et sa défense des intérêts de sa nation et de ses causes justes.

«C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle de la disparition de l'ambassadeur Ahmed Ben Helli, Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe», a écrit le Chef de l'Etat

dans son message. «En cette douloureuse circonstance, je vous présente mes sincères condoléances, priant Dieu le Tout Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis, de vous assister ainsi que ses proches et amis en cette pénible épreuve et de vous prêter patience et réconfort», a ajouté le Chef de l'Etat. «L'Algérie perd en feu Ben Helli, l'un de ses vaillants enfants qui a voué sa vie au service de son pays et à la dignement représenté lors des foras internationales», a affirmé le président Bouteflika soulignant que «les nobles

qualités humaines du défunt et ses compétences professionnelles lui ont permis d'occuper plusieurs postes et hautes fonctions tout au long de sa carrière diplomatique, riche en apports et efforts qui lui avaient valu respect et considération de tous».

Le président de la République a en outre loué les qualités du défunt «connu pour son dévouement, sa loyauté et son apport dans la promotion de l'action arabe commune, ainsi que sa défense des intérêts de la nation, ses principes, sa culture, ses droits et ses cause justes».

DIPLOMATIE

Brendan Eamon Berne nouvel ambassadeur d'Australie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Brendan Eamon

Berne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Australie

auprès de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence à Paris, a

indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ORDINAIRE:

M. Messahel inaugure les travaux du séminaire de formation des agents affectés

Le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, a inauguré dimanche, les travaux du séminaire de formation des agents affectés, au titre du mouvement diplomatique ordinaire 2017, dans les différents postes diplomatiques et consulaires à travers le monde, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Messahel a, dans son intervention, rappelé les options et les objectifs stratégiques en matière de politique étrangère et les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, quant à leur concrétisation.

Il a de même mis en exergue «les principes directeurs qui ont toujours guidé notre action diplomatique et a exhorté les agents concernés par ce mouvement, notamment les jeunes appelés à exercer pour la première fois au niveau de nos missions diplomatiques et consulaires à l'étranger à dé-

fendre ces principes, à représenter dignement leur pays», précise le communiqué des AE.

Le ministre a ainsi exhorté ces agents à donner, à travers leurs contacts et leurs interactions avec leurs partenaires et interlocuteurs au niveau des pays d'accréditation la meilleure image de l'Algérie, un pays séculaire à l'histoire glorieuse, stable et prospère et qui joue un rôle pionnier au plan régional et international sur des thématiques et des sujets aussi sensibles que le terrorisme qui se trouve à la tête des préoccupations de l'ensemble de la communauté internationale.

M. Messahel, qui s'est dit amplement satisfait de la manière de servir de la communauté des diplomates et de la jeune génération en particulier, s'est félicité du nombre régulièrement croissant de la gente féminine dans la composante du corps diplomatique algé-

rien. Tout en soulignant le caractère exaltant et passionnant du métier de diplomate, le ministre des Affaires étrangères n'a pas manqué de relever le caractère «sensible» et souvent «complexes» de la mission dévolue aux représentants de l'Algérie à l'étranger, d'où la nécessité pour tout un chacun d'être à la hauteur de la confiance investie en lui, et au niveau des enjeux pour son pays et son peuple.

Le Chef de la diplomatie, qui a souhaité plein succès dans l'exercice de leurs futures fonctions à l'ensemble des agents concernés par ce mouvement diplomatique, a insisté sur l'impératif d'assurer des prestations diligentes et exemplaires au profit membres de notre communauté à l'étranger et être en permanence à leur écoute, ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères.